

droit et liberté

manuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples

5F ■ juillet-août 1979 ■ n° 382

mr
ap

le chant des peuples

lois anti-immigrés:
une nouvelle
résistance



piédssensibles

les chausseurs
du confort et de l'élégance
Choix unique en chevreau
en sports et en bottes

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)
(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)
(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sévres (Métro Sévres-Babylone)
(10^e) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis.

Futures mamans, jeunes mamans

2 bonnes adresses

- 15, rue Charles-de-Gaulle - ROANNE
- Hypermarché Record, Mably

la nursery

FABRIQUE DE BONNETERIE

"Le Ericot Maou"

13, rue Charles-Louis-Picaud

42300 ROANNE

Tél. : (77) 71.96.47



prévenir
vaut
mieux
que
guérir

Maisons recommandées

- Milamail, Fabrique de Lingerie, femmes et enfants
7, rue Lebrun 69004 Lyon
- Au Fin Bonbon - 36, rue Lebour - 93100 Montreuil
- Sté Gilari - 33, rue Romarin - 69001 Lyon
- Royal Tiss - 5, rue Saint-Polycarpe - 69001 Lyon
- Amarante - 21 rue Tronchet - 75008 Paris
- Sorepco - 43, bd Malesherbes - 75009 Paris
- Ste. Pascal - 14 et 27, rue Romarin - 69001 Lyon

au sommaire

■ le chant des peuples ■

un pont entre les cultures p. 6
un entretien avec xénakis

le peuple du jazz p. 7
par robert pac

à l'écoute des hommes p. 9
par marc mangin

naissance d'une tradition musicale p. 10
par pierre taguiev

■ festival de confolens ■

le rendez-vous de la paix p. 14
par georges chatain

le programme du festival p. 16

■ l'événement ■

lois anti-immigrés :
une nouvelle résistance p. 20
par théo saint-jean

et nos rubriques habituelles

la couverture est de
jean-yves treiber

droit et liberté mensuel

120 rue saint-denis, 75002 paris - téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239-81
paris.

directeur de la publication albert lévy

rédacteur en chef jean-louis sagot duvaux

comité de rédaction jean-pierre giovenco

jacques barou, mireille carrère, philippe jarreau, patrick kamenka, félix lambert, racine maiga, marc mangin, stéphane mayreste, robert pac, yves person, philippe porret, viviane rosen, théo saint-jean, macoumba samb, yves thoraval, jean-yves treiber, slimane zéghidour.

abonnements un an 50 F, soutien 100 F, étranger 75 F, publicité au siège du journal.

■ courrier ■

l'enfant blessé

Je suis né dans un pays de soleil, j'ai les cheveux frisés et le teint basané je pourrais « passer » pour un espagnol, un Mexicain, un Argentin, non ! Je suis Français de souche algérienne, et le nom que je porte ne plaît pas à tous !

Mon père a émigré dans cette « douce France » dans le Nord, ce plat pays qu'a si bien chanté Brel.

Ce plat pays, j'y ai passé mon enfance... le petit émigré, moi... J'y ai passé mon enfance, y ai fait mes premières années, mes premières larmes, j'y ai gagné mon étoile, ni rose, ni celle de David, le petit bicot !

Aîné de quatorze enfants, en France on a le droit, peut-être plus maintenant, au Prix Cognac, pour certains nous sommes des lapins ! Fort heureusement aujourd'hui nous avons gagné nos galons de citoyens français !

Un de mes frères a 13 ans, l'âge où les scientifiques font des « pages » sur l'Œdipe, mais ici l'Œdipe n'est pas roi, mais martyr !

Ce dimanche là, rendant visite à mes parents, à Lille, j'ai ressenti une autre souffrance que celles déjà connues ! Le visage de mon jeune frère, tuméfié, hagard, ce n'est pas la haine qui m'envahit alors, mais la honte, la honte pour l'homme, d'être, de faire partie de cette humanité. Un sentiment de révolte que je ne pouvais maîtriser ; il le fallait pour avoir le courage d'être, d'agir ! Comment ? Ce commerçant qui, sur une présomption de vol, avait frappé le petit bicot. Ah ! Les mères sensibles, les pères fiers de leurs progénitures, qu'auriez-vous fait ?

J'ai pris le courage d'aller trouver les représentants de la Loi, la loi des hommes dit civilisés... L'ironie mise à part, il me fallait dire que je réclamais justice. Quelle justice ? Ces fonctionnaires forts de leurs pouvoirs ?...

Qui pourra réparer cet enfant blessé ? Les hématomes disparaîtront bien sûr... mais qui peut dire ce qu'il restera dans l'homme de demain ?

Tant que des hommes acceptent ça il y aura toujours le fascisme !

Mohamed BENOTMANE
93 Aubervilliers

noirs et esclaves en bretagne en 1777

A votre connaissance, une étude sérieuse — j'entends par là : solidement documentée et aboutissant à une synthèse — a-t-elle été faite sur le destin des quelques Noirs introduits en France au cours du XVIII^e siècle ? S'en trouva-t-il parmi eux qui réussirent à faire souche ? Dans l'affirmative, a-t-on pu suivre la course sociale de leur descendance, métissée ou non, jusqu'à nos jours ?

J'ai rencontré incidemment ce problème, qui ne me paraît pas mineur, à l'occasion d'autres recherches, plus générales, dans les archives. Je me fais un plaisir et un devoir de vous communiquer mes quelques trouvailles sur ce point particulier. On ne saurait les considérer que comme un rapide

coup de sonde... peut-être une base de départ. Il faudrait les intégrer dans un ensemble plus vaste, englobant tous les ports : Dunkerque, Le Havre, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Marseille, etc... sans doute aussi Versailles et Paris.

Le 26 août 1748, en l'église St-Martin à Josselin, petite ville au cœur de la Bretagne, Jacques-Louis Elie (c'est son nom) de La Primaudaie (c'est le nom d'une seigneurie acquise par cette famille de robins, qui n'accède pas pour autant à la noblesse) est parrain d'un naigre de Boston en Amérique, nommé Samuel Stide, auquel on a imposé le nom de Jacques Aimé, après avoir adjuré toutes les hérésies des sectes qu'il a fréquentées. (Archives municipales de Josselin, registre BMS). Un mois et demi plus tôt, cet Elie avait donné à l'un de ses fils le prénom de Charlemagne : la bourgeoisie des Lumières n'était pas loin de voir dans le convertisseur des Saxons un précurseur des Philosophes, un « despote éclairé » ! Un autre fils du même Elie sera député (girondin) du Morbihan à la Législative, puis déchristianisateur assez virulent en l'An Deux... Ce qui ne l'empêchera pas de finir, sous la Restauration, dans la peau d'un Conseiller à la Cour Royale de Rennes !

On trouve dans les fonds de l'Intendance aux Archives d'Ille-et-Villaine, en C1438, un « Etat des Noirs esclaves » pour la Généralité de Bretagne en 1777. Principales données :

On en compte 20 à St Malo. Mahon, 45 ans, fut « pris dans un corsaire anglais en 1757 », c'est-à-dire 20 ans plus tôt : il est « matelot » et a épousé Isabelle, même âge, pareillement enlevée aux Anglais en 1762 et qui est « gouvernante de maison ». Jacques Roland et Zerbine, 48 et 30 ans, sont venus de Saint-Dominique « avec leur maîtresse qui était très malade », Manuel, 35 ans, est « interprète pour la traite », le faux-frère !

A Lorient, ils sont une trentaine, plus quelques mulâtres et mulâtresses. Pierre Thomas, 50 ans, « acheté dans l'Inde » à l'âge de 4 ans, a été affranchi et s'est « marié à une Blanche », dont il a plusieurs enfants. Charité, 17 ans, achetée à Madagascar l'année précédente « à une négrière ».

A Brest, il y en a une vingtaine. Jean Pierre Sénateur, 27 ans, est « libre et marié », ce qui est défendu. Joséphine, 13 ans, est « apprentie coiffeuse » et Toussaint Sancho, même âge, « apprenti cuisinier ».

Au Faon (Finistère), Thérèse et Françoise sont coiffeuse et couturière « en la forêt royale », chez un commissaire de la marine, qui « les tient de ses père et mère ».

On en trouve 3 à Landerneau, 4 à Tréguier, 2 à Paimpol, 3 à Vannes, 2 à Dinan, 1 à Quimper, Bourgneuf, Lannion, Chateaubriant, Hennebont, Concarneau, Guérande (elle a 28 ans et s'appelle « Laide » !), Paimbœuf, Rhuys.

Dans la même liasse C1438, une lettre d'un avocat et procureur du roi de l'Amirauté de Brest à l'Intendant de Bretagne, 14 mars 1777 : « ... Vous verrez, Monseigneur, par l'état que je vous joins à la présente, des abus que l'on ne devrait point tolérer en France : 1. L'union de ces nègres avec nos Blanches... ».

L'Etat en question ne porte pas sur Nantes.

Je n'ai pas besoin de vous souligner quelle résonance contemporaine peut prendre une interrogation sur tous ces destins.

Paul HERPE
35800 Dinard

à propos de judéo- bolchevisme

En lisant l'entretien d'Alfred Grant dans « Droit et Liberté » du mois de Mai j'y ai trouvé des affirmations qui méritent une mise au point :

1. « Au début de l'année de 1942, indiquait-il, on procédait aux premiers internements et premières déportations, les discriminations contre les juifs se généralisaient ».

Or, c'est en 1941 que se situent les fusillés de Chateaubriant, les 5000 internés de Beaune-la-Rolande et de Pithiviers, les rafles sporadiques du mois d'août, les otages fusillés le 15 décembre à Drancy.

2. Un peu plus loin : « La Gerbe », un quotidien lu par les élites et les bourgeois s'attachait à les présenter (les juifs) comme de dangereux révolutionnaires de dangereux bolchéviques d'où l'expression qui fait recette : le « judéo-bolchevisme ».

Je voudrais souligner que ce vocable (à moins que quelqu'un puisse prouver le contraire) a une origine plus lointaine... Il est né en Pologne peu après la Révolution d'Octobre 1917. Pilsudski s'en est largement servi pendant la guerre de 1919-20. Les juifs furent envoyés dans le camp de concentration de Jablonka. La Pologne devança Hitler.

Tous les journaux bien pensants de l'époque s'en servirent et toute une série de livres « historiques », dont celui d'Ivan Kalita (ou Kalit) consacré au « Tsar Rouge » (Trotsky) s'efforcèrent de montrer que la révolution bolchévique fut l'œuvre de juifs. Le corps expéditionnaire français sous les ordres du général Haller en coupant à la baïonnette la barbe aux juifs, reprochèrent à leurs victimes d'être des « judéo-bolchéviques ».

La Pologne fut le berceau aussi bien de ce slogan que des camps de concentration pour juifs.

Jacques ZABANNY-CUKIERMAN
Paris 12^e

ségrégation raciale en mauritanie

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser mes salutations dans le cadre de votre lutte. Epris de justice, de liberté et d'égalité, je me sens concerné par la défense de toutes les catégories d'êtres humains frappés par l'injustice en raison de leur origine.

Je suis également concerné par le fait que je suis originaire d'un pays où la ségrégation raciale et l'injustice raciale sont palpables.

L'existence du racisme en Mauritanie est un fait que personne ne peut nier. Mais à l'échelle internationale et plus exactement en France, on préfère minimiser le racisme qui frappe plus de 50 % de la population de ce pays.

Arabiser par la force des hommes noirs qui ont leur culture, leur civilisation et leur histoire propre, c'est du racisme.

Refuser aux populations noires de ce pays de transcrire leurs langues, de construire des centres culturels de civilisation négro-africaine et de créer des institutions linguistiques chargées d'étudier les langues africaines autre que l'Arabe, c'est du racisme. ■■■

si vous n'avez pas encore réglé votre abonnement à droit et liberté, soyez sympa, faites le...

l'abonnement pour un an, c'est 50 Frc à l'échange de 75 Frc soutien 100 Frc



Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

si vous avez déjà réglé votre abonnement à droit et liberté, vous avez des amis sympas, a bonnez les...

je profite de l'offre spéciale: trois abonnements pour 100 Frc



Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

si vous avez des amis sympas mais pas d'argent, envoyez nous leur adresse, nous leur ferons connaître droit et liberté

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____

et si vous n'avez pas d'amis sympas, venez nous aider au mrap, vous vous en ferez...

(A renvoyer à droit et liberté - 120 rue Saint-Denis 75002 Paris - CCP 9239-81 Paris. Si vous désirez régler votre carte d'adhérent au mrap pour 1979, (prix indicatif 50 Frcs), faites-le à la même adresse, mrap, CCP 14-825-85 Paris).

Les noirs constituent plus de 50% de la population mauritanienne, mais ils sont très minoritaires dans les organes politiques et gouvernementaux, c'est du racisme.

En Mauritanie pour être bien vu par le pouvoir étatique pro-arabe, il faut être un Arabe ou avoir au moins des origines arabes.

Le racisme, c'est la négation culturelle d'une population de race donnée, c'est le refus de reconnaître la différence de civilisation et de culture. Le racisme c'est de vouloir à tout prix assimiler un homme d'une autre culture.

Ce qui se passe en Mauritanie, c'est du racisme pur et simple:

1. dans les écoles primaires, secondaires et supérieures, les jeunes noirs passent tout leur temps à protester et à revendiquer leur identité. Les exemples sont les suivants: les événements de 1966 avec plusieurs morts; les événements de 1970 (pas de morts mais des blessés); les événements du 7 mai à Nouakchott où plusieurs jeunes noirs ont été blessés gravement et transférés à l'hôpital. (cf. « Le Monde », 9 mai 1979).

2. Dans les familles noires, personne ne parle arabe, de ce fait, les noirs ne peuvent plus travailler dans certains secteurs du pays.

3. Dans l'armée, seuls les arabisés ont des grades élevés.

Je ne m'adresse pas à vous pour des motifs politiques ou idéologiques, mais des raisons humaines me poussent à vous exposer ce drame.

Je fais appel à votre lucidité pour juger cette situation indigne de notre siècle.

La lutte contre le racisme en Mauritanie entre dans le cadre général de la lutte contre la dégradation des droits de l'homme. L'esclavage qui frappe le Maure noir en Mauritanie n'est pas un esclavage à visage humain. Les noirs réclament dans cette partie du monde leur dignité humaine et le respect de leur personnalité culturelle et linguistique.

En France, on veut minimiser ce fléau et on ne parle que de tensions ethniques en Mauritanie, là où on devrait crier halte au racisme.

Tout en espérant à votre esprit lucide de combattant anti-raciste, je vous prie, chers Messieurs, de bien vouloir agréer mes sentiments les plus respectueux et ma plus haute considération.

Mamadou NIANG
13100 Aix-en-Provence

esclavage

Minerai noir, minerai d'hommes, minerai de chair et de sang. Blancs, étiez-vous donc si puissants pour faire des bêtes de somme de vos frères aux bois chassant?

Minerai de sueur et d'âme dont vous tiriez l'affreux métal du profit, du grand capital où meurt toute divine flamme et tout avenir idéal

Vous les meniez outre-Atlantique sur des vaisseaux d'outré-vertu, bafouant l'amour, l'absolu, et gréé par vous, les cyniques, un bateau s'appelait Jésus!

Minerai noir gorgé de larmes, minerai de cruftion... O blancs, vous profaniez le nom de celui qui n'avait comme arme qu'un constant regard de pardon; vous, le métal de trahison!

Jacqueline DELPY

éditorial

l'arme de l'amitié

Parce que l'été est la saison des festivals, une notable partie de ce numéro est consacrée au « chant des peuples », témoin de leurs cultures et de leurs identités multiples, en même temps que moyen irremplaçable de compréhension réciproque, de rapprochement et d'amitié. Le Festival de Confolens, en Charente, auquel nous avons choisi d'être présents, nous a paru le plus significatif de cette double mission de la musique et de la danse.

La rencontre et la découverte de l'Autre, de celui qui diffère de nous, c'est très exactement le contraire du racisme. Car le racisme isole, rejette, opprime en refusant la différence et les enrichissements qu'elle prodigue; il tient pour méprisables, il situe hors de la loi commune, hors de l'humanité pensante et sensible, les êtres humains dont l'apparence physique, les traditions, les habitudes sociales ne correspondent pas aux canons d'un groupe déterminé; il mutile affreusement ceux-là mêmes qui croient en tirer gloire et profit. Mais le Folklore, art qui allie plus que tous peut-être l'expression collective et la communication, préfigure ce que devrait être un monde véritablement civilisé.

Pour un Mouvement tel que le mrap, la lutte contre le racisme passe, ô combien, par la riposte immédiate à chacune de ses manifestations, par le recours à la Loi et la mobilisation des foules, par l'affirmation obstinée de la vérité contre toutes les formes de préjugés. Cependant, rien qui puisse favoriser l'amitié entre les peuples ne doit être négligé pour dénouer les hostilités passionnelles, ouvrir les esprits et les cœurs, briser les mythes sur lesquels se fondent les divisions toujours entretenues et exploitées à des fins de domination. Mieux se connaître, s'apprécier, être bien ensemble, c'est ôter aux fomentateurs de haine et de violence les conditions indispensables à leurs entreprises funestes.

Dans la dernière période, le mrap, confronté à une poussée inquiétante de racisme, que la crise alimente, doit réagir avec une fréquence et une vigueur sans précédent depuis 30 ans qu'il existe, pour parer les coups portés aux droits des gens et à la dignité humaine. Agressions meurtrières contre les immigrés, sanglants attentats anti-juifs, discriminations, campagnes calomnieuses, provocations au crime, développement d'un véritable racisme d'Etat appuyant par des propos officiels tendancieux et des lois iniques la mise à l'index des immigrés et de leurs familles cyniquement désignés comme les responsables de tous les maux de notre société: voilà le quotidien amer qui nous assaille. Que penser du battage orchestré en haut-lieu sur le drame des réfugiés indochinois, drainant la légitime émotion de l'opinion, quand, simultanément, les pouvoirs publics jettent brutalement à la rue ou au-delà des frontières des milliers de travailleurs démunis, coupables d'être étrangers et d'avoir défendu leur dignité?

Le « chant des peuples » ne saurait être une diversion à nos préoccupations actuelles et à nos luttes. C'est une arme de plus pour vaincre un mal que d'aucuns croyaient à jamais cantonné loin de nous, et qui, aujourd'hui, s'étend dangereusement sur la France.

Merci à ceux qui contribuent par leur talent et par leur foi en l'homme, à faire reculer ce mal, dont les victimes sont également ceux qui le subissent et ceux qui le répandent. Puissent leurs accents mêlés, l'harmonie de leurs gestes, faire mieux apparaître l'horreur et la vanité de tous les racismes, et susciter des forces nouvelles, de nouvelles volontés pour le combat que nous menons.

Albert LEVY.

un pont entre les cultures

un entretien avec xénakis

Ecouter la musique des « autres », c'est aussi féconder la sienne propre, lui donner la capacité de casser les corsets qui l'enserrent, la faire évoluer vers des formes toujours plus universelles. C'est ce qu'explique, dans droit et liberté, le grand compositeur d'« avant-garde » Iannis Xénakis.

Question : On pourrait définir la musique comme du « bruit organisé », mais bien souvent, d'un monde culturel à un autre, il est difficile d'entendre autre chose que le « bruit ». La musique ne serait donc pas un « langage universel » ?

du vaincu, un véritable racisme culturel en refoulant, par principe, les créations des peuples qu'ils asservissaient.

Question : Néanmoins, à l'heure actuelle, les contacts entre les peuples se développent de façon féconde, même s'ils restent encombrés de lourdeurs historiques. En musique, comment cela se passe-t-il ?

Xénakis : La musique asiatique, qui a maintenant un peu pénétré en France, est un exemple significatif. On peut dire que c'est la guerre du Viet-Nam qui est la cause directe de ces contacts de civilisation, et qu'elle a plus fait, de ce point de vue, que la conquête des Indes par les Bri-

Iannis Xénakis



photo Fassey

tanniques ou la résistance de Gandhi. Devant la défaite américaine au Viet-Nam, beaucoup, et les jeunes surtout, se sont demandés : mais que se passe-t-il en Asie, serions-nous défaits par des gens supposés racialement ou culturellement inférieurs ? A San-Francisco et à Los-Angeles se développa le grand mouvement de la jeunesse avec de multiples composantes, refus d'aller se battre, drogue, phénomène « hippie » et aussi, intérêt pour les cultures asiatiques. On a pris le vêtement de la victime pour se faire pardonner. Le vêtement de la victime, c'était aussi sa musique. Les Américains étaient vaincus militairement mais également, en partie, par les cultures asiatiques. Et cela, ça a pénétré très profondément dans le peuple et ça a pu rejallir jusqu'en Europe.

Question : En lien avec ces phénomènes historiques de masse, il y a la création musicale elle-même ? Peut-on dire, notamment, que la révolution musicale qui a fait sortir la musique européenne de l'univers tonal ait bénéficié d'un regard nouveau sur les musiques étrangères, et notamment asiatiques, de la même manière qu'en peinture, le cubisme a bénéficié de l'intérêt porté par les artistes du début du siècle à l'art nègre ?

Xénakis : En se dégageant du système tonal avec la musique sérielle, la musique polytonale, les musiques bruitistes, puis ensuite avec l'aide de la technologie du magnétophone, le monde musical européen a pu prendre une plus grande indépendance par rapport aux systèmes rigides. Les contacts entre civilisations, surtout depuis la seconde guerre mondiale, ont pu, de ce fait, profondément enrichir notre musique. Je suis persuadé que de nombreux éléments de la musique de Bali, de la musique javanaise, qui lui est très proche, ou de la musique japonaise ont influencé un très grand nombre de compositeurs dans le monde entier.

Ils se sont trouvés tout à coup très sensibles à une musique qui aurait paru autrefois tout à fait lointaine, étrange, étrangère, pleine d'erreurs, je veux dire pleine de péchés, de péchés artistiques !

Dans cette formidable évolution de la musique à laquelle nous avons participé et qui dure maintenant depuis près d'un siècle, un des aspects fondamentaux est ce rétrécissement de l'écorce terrestre qui a permis d'entrer en contact avec les cultures sonores d'autres peuples, contacts qui doivent peu aux institutions comme la radio ou la télévision mais qui ont plutôt le résultat de voyages individuels, au hasard, bien souvent, et qui ont tout de même permis une communauté nouvelle entre compositeurs d'origines extrêmement diverses.

Question : Et pour vous-même, comment s'est faite la rencontre avec le péché ?

Xénakis : Pour moi, il n'y avait pas de

péché. Il me semblait tout à fait évident qu'il s'agissait d'un élargissement, que je me trouvais devant une multitude de formulations de la civilisation sonore.

A cause de mes liens originels avec la Grèce et la Roumanie, où la tradition musicale est beaucoup plus forte qu'en Occident, de la variété des musiques qui tirent leurs racines de cette région du monde, je me trouvais dans un univers sonore très ancien, qui tirait ses fondements de l'antiquité relayée de multiples façons par les Arabes, par de nombreux peuples du bassin méditerranéen. Ce domaine musical, quoique très varié, très étendu, très morcelé, possède une communauté d'esprit, d'atmosphère.

A partir de là, la rencontre avec la musique japonaise et la musique du sud-est asiatique me surprit d'abord par la différence. Mais cette différence n'était pas ennemie, elle était amie. Je fus tout de suite envoûté par cette musique.

Le premier mouvement d'un artiste envoûté par quelque chose, c'est de tenter de le reproduire, de le copier, c'est l'imitation parce que l'homme est un singe ! Mais si c'est un homme honnête, il se dit : je n'ai pas le droit de copier. Par contre, je peux tenter d'étudier et de connaître ce qu'il y a là de fondamental ; ce qu'il y a de commun avec ce que je sais, ce que je fais. Travail de musicologue qui amène à penser l'évolution de la musique sous le plus grand nombre d'aspects possibles, travail de formalisation que permet l'appareil de la science moderne et les modèles extraordinaires de construction fournis par les mathématiques, la physique ou la génétique. Peu à peu, on essaye de dégager une abstraction des éléments communs à la musique du monde entier. Et peut-être arrive-t-on ainsi à toucher ce qui rattache l'homme sous toutes ses formes, une sorte d'invariant de la valeur humaine ?

Voilà ce qui est fondamental !

Je pense que la musique dite d'avant-garde jette des ponts entre les cultures à cause de cette largeur d'esprit et de cette obligation d'abstraction. Je ne dis pas que tous les musiciens pensent comme ça mais c'est une ligne de force remarquable que cette tendance à la planétarisation de la musique, cette abstraction progressive des idiomes ou des particularités qui peuvent alors, comme à travers des verres déformés, être reconnus par toutes sortes d'autres cultures.

Question : Mais est-ce que ça n'est pas, une fois de plus, l'Europe qui récupère dans son cheminement culturel propre, les cultures étrangères ?

Xénakis : Je ne crois pas. Il s'agit d'une musique complètement éclatée, je veux dire une musique qui n'a plus de racines immédiates — bien sûr, il y a toujours des traîneurs, je ne parle pas pour ceux-là — mais c'est effectivement une musique qui n'a plus de racines immédiates dans le passé occidental. Ça sort aussi de là, mais comme une fleur nouvelle, multicolore,

avec beaucoup de radicules qui plongent dans les cultures des autres pays.

Cette musique ne ressemble pas à la musique hindoue, à la musique chinoise, à la musique africaine, à la musique mexicaine, pas du tout ; mais c'est une création nouvelle, nourrie de toutes ces traditions.

Cette civilisation nouvelle de la musique sera planétaire à cause de sa caractéristique fondamentale qui est de se défaire de ses passés respectifs.

C'est un dégagement universel.

Propos recueillis par
Jean Louis SAGOT-DUVAUROUX

le peuple du jazz



Sonny Stitt dans une boîte de nuit à la mode.

La musique a toujours joué un rôle très particulier dans la vie des Noirs des Etats-Unis. Depuis qu'au 16^e siècle commença la traite des Noirs vers le Nouveau Monde, elle servit tour à tour à maintenir la cohésion d'un peuple, d'abord dans le souvenir de la patrie perdue, puis dans la naissance progressive d'une nouvelle communauté.

Moyen de communication entre esclaves, chants de travail, négro-spirituels puis blues, synthèse culturelle d'apports sociaux et religieux divers, la musique négro-américaine devint au début de ce siècle

un langage universel : le jazz.

Il serait incomplet de ne pas associer à la musique négro-américaine son complément obligé, hérité des traditions africaines : la danse.

La lente transformation des mélodies africaines chantées par les esclaves noirs au son des tam-tams, par l'apport de références non-africaines environnantes, allait donner une forme « américaine » à ces chants qui dès lors exprimeraient la misère du peuple noir et son désir de justice et de dignité. Mais cette nouvelle musique qui se créait conservait en elle les éléments fondamentaux de la musique africaine et elle les a conservés jusque dans ses formes contemporaines. Surtout, survivait en elle la gamme à 5 notes non-hémitoniques ouest-africaine qui devait donner naissance aux fameuses « blue notes » de la gamme du blues, lorsque les Noirs durent assimiler les 3ème et 7ème degrés de la gamme européenne, absents de leur gamme, en les infléchissant d'un demi-ton soit vers le mode majeur, soit vers le mode mineur, créant ainsi le climat harmonique et émotionnel si particulier du blues. Les autres survivances les plus manifestes de l'Afrique dans les danses et les musiques afro-américaines sont ses rythmes et le rôle majeur qui leur est dévolu, la syncope, le déplacement des accents, modification des timbres et vibratos divers. La technique de l'antenne, si importante dans la

musique africaine, survivait dans ces chants : un soliste chante un thème et un chœur lui répond, improvisant sa réponse le plus souvent. Technique que l'on retrouve dans le blues, les réponses étant chantées ou instrumentales. Quant à l'improvisation, qui est un caractère majeur de la musique africaine, elle a survécu dans la musique noire américaine et elle est l'essence même du jazz.

Le génie musical des Noirs allait aussi leur permettre de transformer les cantiques religieux en leur insufflant les traditions musicales africaines, lorsque les Blancs entreprirent l'évangélisation forcée des Noirs au début du 19^e siècle et confièrent à l'Eglise le patronage de toutes les activités des Noirs. Ce furent les « négro-spirituals » dans lesquels les Noirs s'assimilèrent au peuple juif plusieurs fois dispersé : la Terre Promise, le Jourdain à traverser, la longue marche dans le désert sont les thèmes quasi-obsessionnels dans les « spirituals », à la fois chants d'espoir et instruments de l'oppression des Noirs, à l'image de cette religion d'exportation blanche.

Peu à peu, des instruments remplacèrent les voix et instaurèrent de véritables déferlements sonores. Assimilant les for-

mules harmoniques et mélodiques provenant aussi bien de la musique des rues que des fanfares et des danses à la mode (quadrille) et y introduisant leur rythme, leur système mélodique, leur matière orchestrale et sonore et même, ignorant l'écriture, inventant de mémoire une polyphonie spontanée, l'improvisation collective, ils créèrent le jazz, à la Nouvelle-Orléans, dans la misère de Perdido Street et les maisons closes de Storyville, le quartier réservé, à l'aide des instruments « pauvres » méprisés par les Blancs : cuivres, tambours, banjos d'origine africaine.

aspirations de tout un peuple

Le jazz était l'accomplissement d'une immense poussée collective, des aspirations de tout un peuple. Il était né du drame d'un groupe, isolé par la couleur de sa peau et néanmoins forcé de s'adapter à une société qui lui refuse l'intégration totale, ce qui a donné naissance à une certaine séparation culturelle, malgré le désir des Noirs de devenir des citoyens comme les autres.

Le blues et le jazz se sont développés en même temps que la société noire en Amérique et c'est toute son histoire qu'ils retracent. C'est plus évident avec le blues qui est chanté et qui raconte la discrimination dans le travail, dans le logement, le chômage, la misère...

Les musiciens de jazz, eux, avaient élaboré un art authentique et avaient conscience d'avoir donné à l'Amérique le visage le plus original de sa culture. Le premier musicien américain de la première moitié de ce siècle, pour les traités de musicologie les moins fantaisistes, ce n'est pas George Gershwin, c'est Duke Ellington. « *Moi aussi je suis l'Amérique* » écrivait alors le grand poète noir Langston Hughes, et le jazz se développa en même temps que les espoirs de tout un peuple au point qu'il devint impossible aux Blancs de l'ignorer.

Mais les préjugés de race firent que le jazz ne devint populaire que le jour où les musiciens blancs copièrent cette musique. Telle est la force d'un art authentique que le jazz continua à se développer, fidèle à lui-même et aux grandes traditions du peuple noir, pendant que toute la musique populaire américaine était influencée ou s'inspirait des techniques du jazz noir. Les musiciens noirs se saisirent même des pires rangaines des compositeurs blancs et leur génie d'improvisateurs les transforma en des chefs-d'œuvre mélodiques et émotifs.

S'il est juste de reconnaître que quelques grands orchestres blancs ont atteint un très bon niveau et que nombre de musiciens blancs se sont montrés l'égal des meilleurs Noirs, tels Bix Beiderbecke, Jack Teagarden, Al Haig et le toujours jeune Stan Getz, la vérité oblige à dire que toutes les découvertes des Noirs furent honteusement imitées et exploitées par les Blancs auxquels le préjugé racial attribuait tout le succès, alors que ceux-ci ne

produisaient que des formes abâtardies et vulgaires des merveilleuses trouvailles musicales des Noirs. Un exemple toujours actuel en est le « rock and roll », communément appelé « rock », qui est issu directement du « rhythm and blues », authentique musique noire qui est un prolongement direct du jazz et des blues. Les Blancs en ont fait une musique sans âme et sans racines. Pour le comprendre, il suffit d'écouter les disques des grands artistes noirs du rock : Otis Redding, Chuck Berry, Little Richard, Charles Brown, Fats Domino, etc... et de comparer avec ceux des vedettes actuelles du « rock » !

Lorsque, à la fin de la seconde guerre mondiale, tous les espoirs d'égalité raciale qui avaient bercé la génération précédente se dissipèrent et que les Noirs comprirent que la lutte pour les droits civiques devait s'organiser et se radicaliser, les jeunes jazzmen décidèrent de rompre brutalement avec le jazz classique, symbole d'une époque révolue. Ce fut la naissance d'un style nouveau, le « bop », qui remit en cause complètement les conceptions harmoniques et rythmiques que les Blancs avaient pu assimiler. Le « bop », par sa complexité rythmique, retrouve la polyrythmie propre à la musique africaine et que le jazz d'avant ne pratiquait pas ; sa tension extrême sur le plan émotionnel traduit l'esprit et les sentiments violents de la nouvelle génération. C'est l'époque aussi où l'on revendique sa négritude et où l'on jette des passerelles vers tout ce qui est noir : on introduit dans des orchestres des instruments et des rythmes des Caraïbes et on invoque son ascendance africaine dans les thèmes. Beaucoup de musiciens se convertissent à la religion musulmane et adoptent des noms arabes, refusant de porter dorénavant leurs « slave names » (noms d'esclaves).

retour « aux sources »

De même, au cours des années 60, alors que la lutte des Noirs devient de plus en plus dramatique, pour culminer avec l'assassinat de Martin Luther King et les grandes insurrections des ghettos noirs, le jazz se fait l'écho de la situation raciale et politique des Etats-Unis et brise encore les contraintes mélodiques et rythmiques du jazz. Violence, désordre apparent, volonté de destruction mais aussi diversité, c'est le « free-jazz », du nom du premier disque d'Ornette Coleman, son précurseur.

Maintenant, tout est possible, même si, à l'image du « retour aux sources », d'Archie Shepp, le jazz actuel semble marquer le pas, comme le mouvement d'émancipation noir. Souvenons-nous cependant du calme qui précéda les émeutes de 1967. Personne évidemment ne souhaite que la lutte des Noirs pour leur dignité prenne à nouveau cette forme sanglante, mais ce qui est sûr, c'est que, comme toujours, le jazz sera le reflet, sinon un élément moteur, du combat d'émancipation du peuple noir.

Robert PAC

la voix des hommes



L'image qui reste du folk américain.

dessin paru dans Escargot Folk.

De tout temps et en tout lieu, les folklores ont représenté l'expression populaire par excellence, dans sa forme vivante et incarnée.

Les Etats-Unis offrent l'exemple idéal, archétypique, d'un folklore musical particulièrement riche, varié, passionnant et qui est à l'origine d'une grande partie de la musique pop contemporaine. (1)

L'originalité de la musique folk américaine vient du fait qu'elle est le carrefour de plusieurs civilisations qui ne cessent de s'influencer.

Lorsque les Européens débarquèrent sur le Nouveau Monde, ils apportèrent (outre leurs malles), leurs cultures. C'est ainsi que, de l'autre côté de l'Atlantique, on retrouve la guitare espagnole et le violon irlandais ; les différentes migrations enrichirent la musique : les Italiens de leur mandoline, les Allemands avec l'accordéon.

La rencontre de ces communautés entre elles, mais aussi avec les populations autochtones (les Indiens), a créé un nouveau style tout à fait différent des musiques occidentales, mais dans lequel se retrouvent les thèmes de la musique traditionnelle européenne.

Après « l'américanisation » de certains instruments et l'élaboration de nouveaux comme le banjo, la musique américaine fait l'objet d'une profonde recherche. Il s'en dégage un style influencé par la musique des Noirs : la ballade. Le début du XX^e siècle constitue la première révolution musicale américaine. C'est en effet à cette période que le blues quitta la campagne pour atteindre la ville, et par là, la civilisation « blanche ».

Celui qui contribua le plus à cette rencontre fut sans aucun doute le grand bluesman Huddie Ledbetter dit « Lead-belly ». Le début de ce siècle a été marqué par : Muddy Waters, Buddy Guy, Willie Dixon, John Lee Hooker...

Mais du côté des Européens aussi, le désir de communiquer et de partager avec les Noirs les connaissances musicales grandissait. Les difficultés économiques aidant, les conditions de vie entre Blancs et Noirs tendaient à s'uniformiser. A cette époque, une partie de la population blanche menait une vie de vagabond : les Hoboes. Les voyages et les revendications sont donc devenus les deux supports de la musique des Blancs d'Amérique. La ballade, véritable « blues

blanc », était interprétée à la porte des entrepôts, par des musiciens de passage. Cette époque fut marquée par Joe Hill, Cisco Houston, Pete Seeger et bien sûr... Woody Guthrie.

Le premier quart du 20^e siècle fut l'époque où les musiques américaines, noire et blanche, étaient très proches l'une de l'autre. La deuxième guerre mondiale tua les esprits critiques qui se manifestaient dans la musique folk. Le mouvement qui, dans les années 50, se fit appeler « Beat Generation » fut le 4^e âge de ce qui aurait pu faire bouger l'Amérique. Seul, quelques stars du folk poursuivirent la route : Bob Dylan qui, en 1965, rejoignit les rangs des chanteurs commerciaux, Phil Ochs, Sammy Walker, Pete Seeger... Depuis cette époque, tout est fait pour limiter l'audience de ceux qui veulent perpétuer l'esprit « Guthrie ».

Parallèlement à ce phénomène, les années 50 connurent un autre mouvement. Reprenant la musique traditionnelle, un mandoliniste du Kentucky : Bill Monroe, actualisa les vieux « Old Times » et « Hill-billy » et créa un nouveau style : le « Bluegrass ». Les racines de la musique américaine sont en place, Charlie Parker, Jerry Lee Lewis, Earl Scruggs ont fait le reste. Depuis cette époque la musique américaine se développe tous azimuts. Les musiques régionales (le cajun, par exemple) retrouvent une deuxième jeunesse prenant en compte l'évolution globale de la musique.

Une musique plus superficielle a aussi fait son apparition, voulant faire la synthèse des différentes influences musicales du pays, et utilisant les techniques scientifiques (électricité-électronique), le country de la côte Ouest, le rock et la musique électronique se sont imposés par la force et le bruit.

Réaction spontanée, le rock n'a pas l'impact que pouvaient avoir les ballades du début du siècle.

« On entend les gens crier, mais on écoute les gens parler ». Le folk dérangeait donc ! Peut-être parce que, vivant, il était rassembleur.

Marc MANGIN

(1) Dans *Folksongs* de Jacques Vassal aux Editions Albin Michel.



naissance d'une tradition musicale sur la chanson populaire yiddish

Influencée par la tradition biblique et synagogale et les folklores musicaux des pays d'accueil, la chanson populaire yiddish a acquis son autonomie.

« La manière dont les mélodies originales se transforment sur les lèvres du peuple présente les phrases passionnantes de la transformation d'influences étrangères en éléments nationaux ».

(L. Lajtha)

On l'a souvent remarqué : après la destruction du second Temple (70 ap. J.C.) qui ouvre l'ère de l'exil, l'histoire musicale juive semble dénuée de fil continu. Le nomadisme culturel de la Diaspora se manifeste musicalement par l'institution progressive d'une tradition orale de l'emprunt aux cultures rencontrées, en état de tension souvent violente avec la stricte clôture des rites liturgiques (cantillations bibliques, les mélodies devant être chantées selon des normes fixes). Les éléments empruntés, notons-le, étaient souvent inversés, une fois assimilés et transformés — selon la prosodie et les échelles modales d'origine biblique — aux cultures sollicitées.

Mais il faut rappeler l'absence d'une musique populaire juive « nationale » pendant près de 2000 ans. L'antisémitisme militant d'un Liszt, dans la perspective de son national-romantisme, se nourrira d'une telle particularité, accusant les juifs en général d'imitation, de plagiat, et les musiciens juifs (Mendelssohn, Meyerbeer...) d'impuissance créatrice masquée par la juxtaposition et l'exploitation de styles nationaux étrangers.

Les métaphores du parasitisme et du pillage systématique courent à travers ce qu'il faut bien nommer un pamphlet anti-juif honteux, le fameux texte de Liszt : « Des Bohémiens et de leur musique en Hongrie » (Paris, 1859), qui fait chorus avec l'attaque wagnérienne directe : « Le Judaïsme dans la musique » (1850). Liszt comme Wagner, certes, ignorent tout du fait musical populaire juif. Mais il s'agit moins ici d'ignorance que de méconnaissance du processus de création dit « folklorique » : l'entrecroisement des traditions prétendument nationales, l'entrelacs des influences, enfin le mécanisme général du bricolage — l'emprunt réciproque de tous à tous comme mode d'instauration des cultures « orales » ou non-savantes. Il n'y a pas de « folklore national » immaculé. Il s'agit positivement de

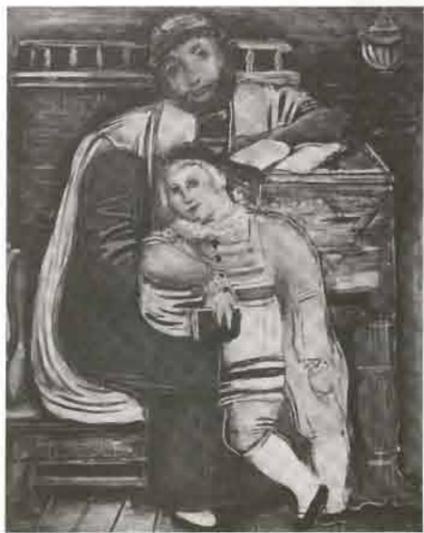
montrer que la relève de motifs étrangers peut être créatrice, que la technique non réfléchie de l'emprunt est toujours déjà opérante, et généralisée avant tout procès d'appropriation ou de désappropriation. Les peuples s'empruntent ce dont ils font des traditions diversifiées.

Deux questions se posent à propos de la musique populaire juive :

— 1 — ce qu'elle a fait des divers styles ethniques qu'elle a intégrés ;

— 2 — le rôle des éléments musicaux juifs dans les folklores musicaux des nations traversées. Je me contenterai de fournir quelques éléments de réponse à la première question, en me limitant à l'Europe de l'Est où la chanson populaire yiddish, dès le XVIII^e siècle, s'est constituée à partir de deux grandes catégories d'influences : les traditions liturgiques (le chant synagogal, et plus originellement la musique biblique) et para-liturgique (chansons de circonstance, ponctuant la vie du foyer familial) d'une part, les folklores musicaux des pays d'accueil (Russie, Pologne, Roumanie, Hongrie, Lituanie...) d'autre part.

La leçon rabbinique



Il faut rappeler peut-être qu'à la fin du Moyen-Âge, la musique populaire juive paraît se distribuer en trois ou quatre rameaux distincts : celui des communautés d'Asie, auquel certains rattachent celui des juifs yéménites dont les mœurs musicales forment comme un conservatoire naturel du folklore juif le plus pur, hors de toute influence européenne ; celui des communautés issues du judaïsme espagnol, installées le plus souvent, après 1492, dans le bassin méditerranéen ; celui des communautés originaires d'Allemagne (ashkenazim). Après deux siècles de persécutions (XV^e — XVI^e), les juifs parlant yiddish s'enfuirent vers l'Est de l'Europe où ils recréèrent peu à peu une culture musicale populaire, à l'intersection des musiques paysannes rencontrées, du yiddish chanté et de leurs traditions musicales religieuses. L'événement spirituel qui nourrit ce renouveau fut l'apparition, au cours du XVIII^e siècle, du mouvement hassidique, assignant au chant la puissance d'adresse immédiate à Dieu. Ce mysticisme musical de la plèbe non-lettrée aura été la condition d'apparition, au XIX^e siècle, de la chanson yiddish.

Préalablement à tout abord de celle-ci il faut d'abord noter que le folklore musical des ashkenazim ne se présente pas comme un tout homogène, du fait de l'absence d'une chanson populaire propre aux juifs d'Allemagne. La plupart des mélodies sont en effet simplement reprises de la chanson populaire germanique. Quant aux textes, leurs traits stylistiques comme leurs contenus thématiques relèvent plus de la composition individuelle que de la création collective. Il n'en va pas de même chez les juifs d'Europe de l'Est, dont la musique non savante, qu'elle soit liturgique, para-liturgique ou profane, satisfait aux conditions de création et transmission collectives.

Certes, la chanson yiddish n'échappe pas aux influences des traditions musicales rencontrées, mais elle les traite comme des matériaux, non plus comme des formes normatives. Ce qui prouve le phénomène d'une création folklorique, c'est ce qu'une culture fait de ce qu'elle emprunte ça et là. Un aspect non négligeable de la chanson populaire yiddish, c'est qu'elle a pris une certaine indépendance à l'égard du chant synagogal. La femme, par exemple, qui improvise et chante désormais, s'y met en scène en yiddish — la langue sacrée : l'hébreu, lui restant inconnue — comme amante, épouse ou mère, dans cette étonnante floraison de chants d'amour, de berceuses, de chants satiriques, de révolte ou de lamentations à l'endroit du mari infidèle ou de la belle-mère, apparus au cours du XIX^e siècle.

Si la tonalité affective dominante en est une tristesse désespérée, nuancée parfois d'humour, les chants jubilatoires, héritage ressourcé par le Hassidisme, concernant les motifs religieux (La Torah, le Messie, les fêtes), ne manquent pas. Souvent les chants sont bi ou tri-lingues : soit en yiddish-hébreu, par exemple, comme dans les chansons de soldats parlant mieux la langue slave environ-

nante que le yiddish. Pour aborder correctement les structures proprement musicales, il faut prendre en compte deux séries d'influences : d'une part celles de la tradition intérieure (essentiellement le chant synagogal), d'autre part celles des traditions musicales propres aux peuples rencontrés. Passons rapidement sur les cellules rythmiques employées, qui n'ont rien de la complexité propre à celles qu'on rencontre dans la musique populaire « orientale ». On y rencontre principalement des 2/4, 3/4, 4/4 et 6/8. De même, la structure strophique des chansons est fort simple : 12, 16, 20 ou 24 mesures. Les mélodies, dont la spécificité juidaïque se reconnaît souvent à travers les éléments assimilés, peuvent être commodément classées selon la où les échelles modales qui leur sont sous-jacentes :

— 1 — Modes biblique et de prière ; modes de la Synagogue. La vieille berceuse yiddish « *Unter mein Kinds vigele* » se développe sur l'un des modes des prières, l'Ahavoh-Rabboh, dont les chants ashkénazes de la Synagogue useront dans leurs improvisations et qu'ils désigneront comme « phrygien ». (cf. catégorie (3)).

— 2 — Modes en mineur (comportant une tierce mineure). La majorité des chansons yiddish se retrouve dans cette large catégorie modale. Idelsohn voyait dans la prédominance du mineur une tendance caractéristique de l'esthétique musicale juive, partagée avec les folklores espagnol et arabes, par opposition nette à la musique populaire allemande où le mode majeur est dominant. On peut distinguer néanmoins quelques sous-classes de mélodies en mineur :

a) les mélodies en mode de la (éolien, mineur mélodique descendant). Le mélos et l'allure rythmique de « *Margaritkelekh* » (ex. 1) sont à l'évidence russes, tout comme ceux de « *Papir is doch vays* » (ex. 2). Les parentés de la chanson « *Du solst nit gein mit kein andere meidelekh* » ou de telle mélodie hassidique de la Cour de Schneour Zalman avec certains airs populaires ukrainiens qu'on retrouve aussi dans le folklore roumain sont frappantes (ex. 3).

b) les mélodies en mode de ré (dorien ecclésiastique, alternant parfois avec l'éolien) : La berceuse « *Rozhinkes mit mandl'n* » a été composée par Goldfaden en dorien. On y rencontre néanmoins un recours discret à l'éolien (sixte mineure) et au dorien-ukrainien (ex. 4).

c) les mélodies en mineur harmonique (alternant parfois avec l'éolien) : La chanson « *Der rebbe elimeilekh* » (ex. 5), si « typique », est pourtant construite sur une mélodie anglaise, intitulée « *Old King Cole* ».

— 3 — Mode phrygien avec tierce majeure (Ahavoh-Rabboh).

Telle mélodie roumaine de « Hora » formera la base rythmique et modale d'un air hassidique (ex. 6). La mélodie de « *Unter mein kinds vigele* » (ex. 7) en fournit aussi un bon exemple, d'autant plus intéressant que le texte sera repris par A. Goldfaden (1840-1908) sur une mélodie

stylisée constituant l'une des pièces de la première production du théâtre yiddish « *Shulamith* ». La mélodie composée par cet ultime héritier des « badhanim » (« jongleurs », chanteurs-amuseurs-conteurs) que fut Goldfaden sera spontanément adoptée par le peuple, et par là même intégrée au folklore.

— 4 — Mode dorien-ukrainien.

Le dorien modifié par l'augmentation de la quarte est caractéristique des plus anciens éléments du chant populaire ukrainien, comme l'a établi le musicologue Kolesa au début de ce siècle. Les mélismes en dorien-ukrainien s'insinuent dans le chant synagogal avant que de provoquer des thèmes populaires juifs. L'exemple n° 8 est construit sur une figure mélodique ukrainienne typique. Suivons les avatars d'un thème nomade (ex. 9) : un motif ukrainien que l'on trouve tant chez les juifs d'Amsterdam que dans le folklore roumain est devenu un air hassidique.

Souvent sont intégrés des fragments de « doina » (mélodie « fleurie » fort populaire chez les juifs de l'Est, d'origine roumaine, caractérisée par son mouvement

lent, son rythme libre et indécis, enfin par la richesse ornementale que l'improvisation modale lui confère), comme dans « *Is geven amol* » (ex. 10).

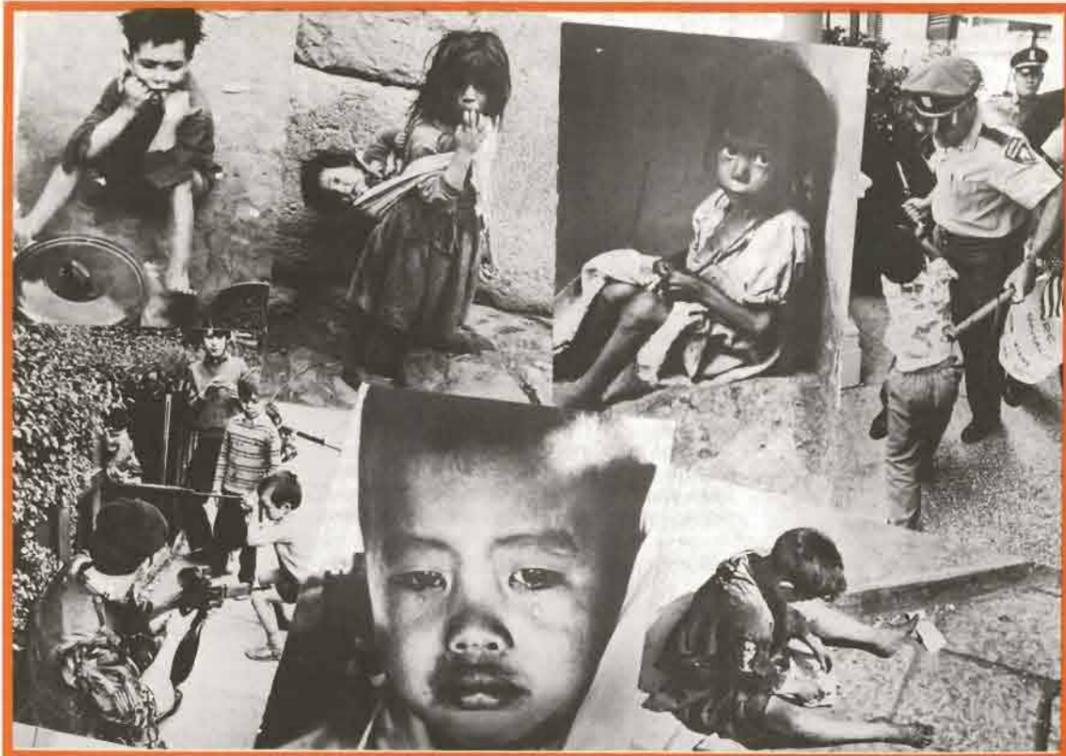
— 5 — Mode majeur.

Quelques mélodies, parmi les plus récemment folklorisées à partir de sources germaniques ou slaves, y recourent.

De la musique populaire yiddish, il faut d'abord réaffirmer ce qui vaut pour tout folklore musical, à savoir qu'il y a dialectique sans synthèse finale entre les enracinements reconnaissables et les variations indéfinies. Mais il faut ajouter que les dérives culturelles de la Diaspora ont singulièrement brouillé les pistes de toute « propriété » musicale. Le folklore musical yiddish apparaît comme un point d'intersection et d'interaction d'influences si multiples que l'analyse se perd inévitablement, dans sa remontée vers des « propres » mytiques, dans les vagues indéfinies des matériaux communs à nombre de traditions populaires « occidentales » et « orientales ». Le travail d'élucidation ne fait que commencer.

Pierre TAGUIEV

1979 "ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT"



FONDS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES ENFANTS



Un nombre alarmant d'enfants est toujours privé du strict nécessaire.
200 millions d'entre eux souffrent de carences alimentaires.
85 % des enfants ne disposent pas d'approvisionnement en eau potable.
Un enfant sur cinq meurt avant l'âge de cinq ans.
L'esclavage est aboli, mais quinze millions d'esclaves existent à ce jour dans le monde.
43 millions d'enfants de 6 à 13 ans sont

contraints de travailler jusqu'à 15 heures par jour.
La guerre, l'intolérance, le racisme frappent des millions d'enfants dans le monde. Des centaines de milliers d'enfants handicapés souffrent dans un monde inadapté à leurs problèmes.
Les moyens existent pour faire bénéficier les enfants des avantages du progrès et de les faire participer au développement de la société.

Pour cela, il faut que les gouvernements, les associations, les individus agissent. C'est ce que nous avons décidé de faire, PIF-GADGET et LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS, avec nos moyens, avec les enfants et avec votre soutien.
Nous informons et nous informerons les enfants sur les réalités évoquées ci-dessus et nous leur proposons d'agir, en particulier par des dons en nature. Sachez déjà qu'en très grand nombre, ils ont répondu à cet appel. Des adultes, de vous-même, nous sollicitons

un geste en faveur de ce Fonds de Solidarité Internationale des Enfants.
L'ensemble de cette collecte, en nature et en espèces, sera rassemblé à PARIS au cours d'une cérémonie.
Certes, cette campagne d'opinion et cette collecte ne peuvent prétendre résoudre l'ensemble des problèmes énumérés plus haut. Mais l'O.N.U., cette année, nous appelle à agir ; c'est ce que nous faisons, avec nos moyens. Et vous pouvez y contribuer.

Comité d'Honneur et de Parrainage

Mme Louis ALVERGNAT, Louis ARAGON, Paul ARRICHI, Lucie AUBRAC, Claude AUTANT-LARA, Simone de BEAUVOIR, Pasteur BOTINELLI, Alain CALMAT, Edmonde CHARLES-ROUX, Jacques CHATAGNER, Bernard CLAVEL, Nadia COMANECI, Alain DECAUX, Françoise DOLTO.

Pasteur André DUMAS, Jean EFFEL, Suzanne FLON, Max Pol FOUCHET, Jacques FRIEDEL, Abbé Alexandre GLASBERG, Michel HIDALGO, Roger IKOR, Eugène IONESCO, Professeur Alfred KASTLER, Madeleine Léo LAGRANGE, Armand LANOUX, Julien LAUPRETRE, Alain

LE LEAP, Jean-Claude LE MEUR, Louis LEPRINCE-RINGUET, Jacques MADAULE, Marcelle MARQUET, Henri MARTIN, Jean-Jacques MAYOUX, Pierre MEUNIER, Jacques MITTERAND, Louis NEEL, Professeur NOZERAN, Pierre PARAF, Marcel PAUL, Anne

PHILIPPE, Jean PICART LE DOUX, Georges POITOU, Raymond SARRAUTE, Haroun TAZIEFF, Laurent TERZIEFF, Jacqueline THOME-PATE-NOTRE, Lino VENTURA, VERCORS, Jean WIENER, Abbé Joseph WRESINSKI, Bernard ZEHR-FUSS.

Mme, M. _____
Je verse la somme de _____ au FONDS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES ENFANTS.
A retourner accompagné de votre chèque à l'ordre de Monsieur Jacques PIERRAT, Fonds de Solidarité Internationale des Enfants, Compte B.N.P. N° 033 028 26, 9, rue Froissard, 75003 PARIS.

la vie

l'hebdomadaire
chrétien
de votre actualité

je désire recevoir GRATUITEMENT
LA VIE pendant 4 semaines.
NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____

chaque
jeudi
4f

bulletin à retourner à
LA VIE Promotion BP n° 315
75822 PARIS Cedex 17

LE CHANT DU MONDE

QUATRE COLLECTIONS
DE
MUSIQUES FOLKLORIQUES

Chants et Danses
8 provinces 25 pays

Anthologie de la Musique française - Collectage
Dauphiné - Cantal - Berry - Marins de Fécamp

Folklore
33 pays / 60 disques

Folklore actuel
Mont-Joia - Sauveterre - An Triskell - Una Ramos -
Akendengue - etc...

découvrir la fraternité

Le chant du monde a été créé en 1936. 60 pays, et toutes les provinces françaises y sont représentées sur près de 100 disques dans des collections telles que « Chants et Danses » ou « Folklore ». Mais tout récemment a été créée une collection « Anthologie de la Musique Traditionnelle Française », disques de collectages produits par Jean-François DUTERTRE reprenant ainsi de nos jours l'idée de Georges-Henri RIVIERE, le créateur du musée d'Art et des Traditions Populaires, partisan de la publication directe du produit du collectage. Ainsi nous pouvons écouter Mr Vermerie, cabrettiste d'Auvergne, Mme Louise Reichert (âgée de 74 ans) chanter polkas, bourrées et autres scottiches, ainsi que Emile Escalé, agriculteur dans le Dauphiné, et violonneux dans les bals depuis 1912, ou encore les chants des marins de Fécamp par Mr Cuvier, ancien marin terre-neuvier.
Ainsi donc, depuis plus de quarante ans, le Chant du Monde fait redécouvrir, mais aussi la développe et la modernise. La démarche du Chant du Monde, unique en France et peut-être dans le monde, est identique à celle de ses débuts et demeure fidèle à l'esprit de ses fondateurs. Elle est à la fois tournée vers ce qui est profond dans la tradition et vers ce qui est à l'avant-garde.



la collection
Ocora Radio-France

Egypte

Les Musiciens du Nil - Vol 2



Musiques traditionnelles vivantes...

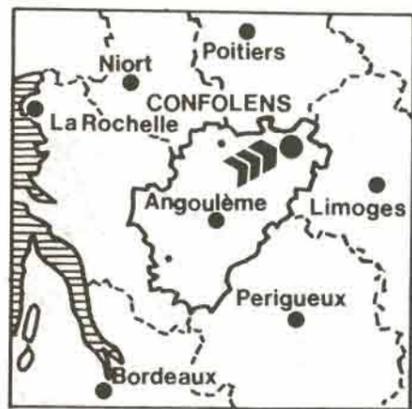
Dans votre discothèque
les meilleurs musiques du monde entier

Chez votre disquaire
Actuellement près de 100 références
disques et cassettes
sont disponibles

FESTIVAL DE SAINT-JUNIEN EN LIMOUSIN

1975 LE RAIL
1976 AIR ET ESPACE
1977 LA ROUTE
1978 MER ET NAVIGATION
1979 L'ENFANT ET LES ANIMAUX
1980 LES COMMUNICATIONS

EXPOSITIONS PENDANT L'ETE :
ARTS PLASTIQUES, ARTISANAT...



la ronde de l'amitié

1979.

Le mrp célèbre ses 30 ans. Le festival de Confolens aura 22 ans cet été. Depuis 30 ans, le mrp lutte contre le racisme, combat toutes les formes d'agressions qu'emploie un groupe contre un autre groupe qu'il juge inférieur et prétend dominer.

Depuis 22 ans, le festival de Confolens lutte pour développer l'amitié entre les peuples.

En 22 ans, cette bourgade de 3.200 âmes a reçu les représentants de 58 Nations. Chaque été, durant la semaine du 15 août, plus de 300.000 touristes se pressent dans cette petite cité serties dans un écrin de verdure.

Ils viennent de très loin découvrir et applaudir les chants et les danses populaires de peuples très différents. Et là, tout au cours de cette semaine, ces femmes, ces hommes venus d'horizons les plus divers, se découvrent et s'apprécient réciproquement. De solides liens d'amitié éclosent et se développent dans les mois, les années qui suivent.

Mais une moisson d'une semaine, c'est bien peu, me direz-vous. C'est la raison pour laquelle nous avons créé à Confolens, en 1970 le C.I.O.F.F. (Conseil International des Organismes de Festivals Folkloriques). Cet organisme, dont le siège est à Confolens, regroupe les représentants de 37 Nations ; et depuis 3 ans, il est membre du C.I.M. (UNESCO). Ainsi, chaque année, de janvier à décembre, 85 festivals de par le vaste monde sont patronés par le C.I.O.F.F.

Notre œuvre d'amitié entre les peuples est un travail concret de chaque instant. Merci à la rédaction de droit et liberté de nous avoir ouvert ses colonnes pour mieux nous faire connaître. Amis lecteurs de cette revue vous qui êtes animés du même idéal, venez à Confolens du 11 au 19 août. Venez découvrir les peuples de tous les continents. Ils vous attendront pour élargir avec nous cette immense ronde de l'amitié.

Henri COURSAGET
Président du C.I.O.F.F.



A Confolens, le public chaleureux participe activement aux réjouissances.

le rendez-vous de la paix

Au centre de la grande scène de plein air, une colombe de la paix règne chaque été sur la place centrale de Confolens (Charente). C'est en août, à l'occasion du Festival International de Folklore. Un événement désormais rituel, puisqu'il fête cette année son 22^e millésime. Parce qu'il milite en faveur du rapprochement et de l'amitié entre les peuples et qu'il fait œuvre d'antiracisme, droit et liberté a tenu à s'associer à ce festival qui se déroulera du 11 au 19 août 1979, et à contribuer, entre autres par ce numéro spécial, à son succès.

C'est plus qu'une image, cette colombe de la paix ; elle est le symbole même de ce qui est devenu, au fil des étés, le festival de Confolens : une immense fête bigarrée et chaleureuse ; la vraie fête de l'amitié des peuples.

Peut-être la région s'y prêtait-elle. C'est un lieu commun que d'écrire que les paysages calmes, et bien français, de la Charente limousine (mini-région naturelle faite de granites et de bocages, occitane de géographie et de civilisation, poitevine par décrets administratifs), que ces paysages, donc, respirent le bonheur modeste et le plaisir de vivre. C'est peut-être vrai, mais le calme d'un site cache souvent bien des tragédies anciennes. Confolens est à deux pas d'Oradour-sur-Glane et de ses ruines martyrisées. Chasseneuil n'est pas loin non plus, où se livrèrent des combats acharnés entre le maquis et les armées nazies. La région a payé un lourd tribut à la lutte contre le fascisme.

Plus loin dans l'histoire, la contrée, protestante, subit plusieurs fois les violences des guerres de religion. Bref, le Confolantais, au cours des siècles, a pu mesurer le vrai prix de la paix. Et c'est sans doute pourquoi une idée, pas très originale, somme toute au départ, s'est en un quart de siècle transformée en grand cérémonial fraternel qui ramène chaque été sur les rives de la Vienne des dizaines de milliers de fidèles enthousiastes.

Et aussi, dieu merci, chaque été de nouveaux spectateurs : l'audience du festival ne cesse de croître.

« Au début, se souvient Henri Coursaget, pharmacien, infatigable et intarissable président de ces festivités d'été, il s'agissait surtout de lutter contre le vide culturel de la province. Il n'y avait pas tout ce florilège d'activités d'été que l'on connaît depuis quelques années. On ne parlait guère que d'Avignon et, dans la région, du



Un festival au visage souriant.

festival Giraudoux de Bellac, en Limousin. Il fallait, comme on dit, trouver notre créneau. Cela n'a pas été facile : la première année, nous avons rassemblé royalement quinze cents spectateurs. En un peu plus de vingt ans, ils sont devenus 300.000 ».

C'est un chiffre que n'atteignent guère de festivals en France. Ce succès est-il surprenant ? « Oui et non, répond-on à Confolens. Oui parce que les moyens restent limités, et que notre existence repose sur un perpétuel exercice de corde raide financier. Non parce que le festival a créé une véritable mystique collective ; c'est toute la ville qui vit maintenant pour son festival ; et que l'absence de moyens financiers a toujours été largement compensée par la mobilisation des enthousiasmes ».

mobilisation générale

Il faut avoir vécu au moins une fois le festival pour prendre la mesure de cette unanimité. Au niveau de la préparation, d'abord, qui dépasse largement le cadre de la petite sous-préfecture charentaise. C'est par exemple le Comité d'Entreprise de Leroy-Somer (la principale entreprise de la région Poitou-Charente) qui se charge (sur son temps de vacances) des locations, de la réservation, de la billetterie. Les commerçants se chargent de l'accueil : l'an dernier, chacune des onze rues principales de Confolens avait ainsi « adopté » l'une des onze troupes étrangères rassemblées pour le festival ; autour, les accueils à la ferme et les campings de fortune se multiplient.

Et puis comme tout festival digne de ce nom, Confolens a aussi ses manifestations « off » : des expositions qui surgissent çà et là ; un « cabaret insolite » organisé et animé par un groupe de jeunes et d'enseignants. L'an dernier, une remar-



Cette année encore des groupes folkloriques venant du monde entier sont attendus.

quable galerie de portraits photographiques de tous les pays était présentée à la mairie. C'était l'œuvre d'un artiste ; lequel est, dans le civil (si l'on peut dire) sous-officier de gendarmerie. Enfin, la semaine proprement dite du festival explique bien à elle seule pourquoi Confolens suscite tant de dévouements, d'enthousiasmes et de coups de foudre : hors des spectacles, des rencontres improvisées, une fête permanente, une simplicité et une chaleur dans les rapports qui laissent un souvenir proprement inoubliable.

Plus globalement, le festival a ainsi à son actif quelques rencontres dont il tire fierté. L'an dernier se sont retrouvées les troupes des deux Allemagnes. Voici quelques années, s'étaient trouvés ensemble sous la Colombe de la paix de Confolens un groupe israélien et un groupe arabe. En règle générale, chaque année rassemble de façon à peu près équilibrée des troupes occidentales, des troupes venues des pays socialistes (l'U.R.S.S. dont on sait la passion pour le folklore, est pratiquement toujours présente depuis 22 ans) et des ensembles du tiers-monde. Ainsi se refait chaque année un véritable spectacle du monde.

« Nous avons un rôle à jouer qui est celui d'une meilleure connaissance, et d'une meilleure amitié entre les peuples, déclare Henri Coursaget. Nous le jouons au mieux, et nous avons la prétention d'avoir obtenu des résultats ; nous avons tissé une chaîne d'amitiés à travers le monde dont nous persistons à être fiers. Ça ne fait pas taire le canon partout, ça ne sort pas les hommes de prison, nous le savons bien. Mais il fallait le faire quand même ».

Et puis, après tout, il n'y a pas que les épreuves et les luttes pour forger l'amitié entre les hommes et les peuples. La fête et la joie peuvent bien y contribuer aussi.

Georges CHATAIN

les charmes de saint-junien

Confolens est bien sur trop petite pour accueillir le flot de ses visiteurs aoûtins. Beaucoup de festivaliers installent leur base dans les hôtels ou les campings des villes voisines, et surtout dans la plus importante d'entre elles : Saint-Junien, 15.000 habitants, deuxième ville de la Haute-Vienne, en amont d'une trentaine de kilomètres en remontant la vallée de la Vienne... Saint-Junien a aussi un festival d'été, un peu plus tôt, en juillet, et épaula le festival de Confolens en accueillant chaque année une des troupes folkloriques invitées. Ce sera cette année le 7 août (en prélude donc au festival lui-même) la troupe colombienne qui s'y produira au palais des sports.

Mais Saint-Junien, est traditionnellement la « cité du gant » : vanneries, mégisseries, gantiers, ont fait la réputation industrielle de cette cité.

Une industrie médiévale comme le style de la ville, elle-même, que les siècles n'ont pas défiguré.

Sa collégiale est l'un des archétypes du style Roman-Limousin et un véritable musée de la statuaire populaire du moyen-âge au XVII^e siècle. Ses quartiers anciens et son marché ont gardé une animation vigoureuse et les paysages avoisinants ont eux aussi gardé le charme qui avait séduit voici un siècle le paysagiste Jean-Batiste Corot ; lequel peignit sur les bords de Glane quelques uns de ses plus beaux paysages. Et, puisque l'on parle sites il faut aussi rappeler la nécessaire visite au village martyr tout proche d'Oradour-sur-Glane.

Pour tout renseignement : syndicat d'initiative, place du Champ de foire, Saint-Junien, 87, Tél. : (55) 02.17.93. On peut notamment s'y adresser pour la visite (sauf samedi et dimanche) d'une fabrique de gants et d'objets de cuir.

samedi 11 août

- 16h : cérémonie d'ouverture place de l'Hôtel-de-Ville.
- 21h : gala, salle du Festival, avec « Lo Gerbo Baudo » (France), « Rosna Kitka » (Bulgarie) et « Rancho Folclorico » (Portugal).

dimanche 12 août

- 10h à 15h : messe avec l'ensemble des groupes. Grand défilé des nations dans les rues de la ville. Super-spectacle avec l'ensemble des groupes folkloriques.
- 21h : gala avec « Banska Bystrica » (Tchécoslovaquie).

lundi 13 août

- 16h : animation dans les rues.
- 21h : gala avec « La Sabotée Sancerroise » (France) et « L'Ensemble de l'Université d'Alexandrie » (Egypte).

mardi 14 août

- 16h : animation dans les rues de la ville.
- 21h : nocturne avec l'Union Soviétique avec l'ensemble « Ranitsa » de Grodno, en Biélorussie. Enbrassement de la place par cascades lumineuses.

mercredi 15 août

- 14h : grand défilé des nations dans les rues de la ville, suivi d'un grand spectacle réunissant tous les groupes folkloriques.
- 21h : gala avec le « Ballet de Carmen Cudillo » (Espagne) et le « Grupo de Danzas Universidad del Valle » (Colombie).

festival « off »

Comme tous les festivals de quelque ampleur, Confolens a drainé, autour de ses activités « officielles » une prolifération croissante d'activités « off » : expositions, artisanat, interventions de toutes natures.

Il est bien sûr impossible de « programmer » d'avance une effervescence qui a pour caractéristique principale d'être spontanée et imprévisible.

Mais il faut quand même souligner l'importance d'un lieu où se rencontrent perpétuellement Confolens-in et Confolens-off. Il s'agit du « cabaret insolite », animé par des jeunes charentais, qui accueille à la fois les troupes, des jeunes chanteurs, compositeurs, musiciens, artistes de la région ou d'ailleurs, troubadours-vagabonds de passage, nouveaux ou chevronnés.

folklore du monde du 11 au 19 août



jeudi 16 août

- 15h : animation, spectacle de marionnettes, concert.
- 21h : gala avec « Lo Gerbo Baudo » (Confolens) et le grand ballet de « Saltillo » et ses 60 danseurs (Mexique).

vendredi 17 août

- 15h : animation.
- 21h : gala avec « Le Feuillu » de Plan-les-Ouates (Suisse) et l'ensemble « Poloniny » de Rzeszow (Pologne).

samedi 18 août

- 14h : grand défilé des nations dans les rues de la ville, super-spectacle avec la participation de tous les ensembles folkloriques, place de l'Hôtel-de-Ville.
- 21h : gala avec les « Echassiers landais » de Seignosse et « Le Ballet Folklorique de Saint-Domingue » (République Dominicaine).

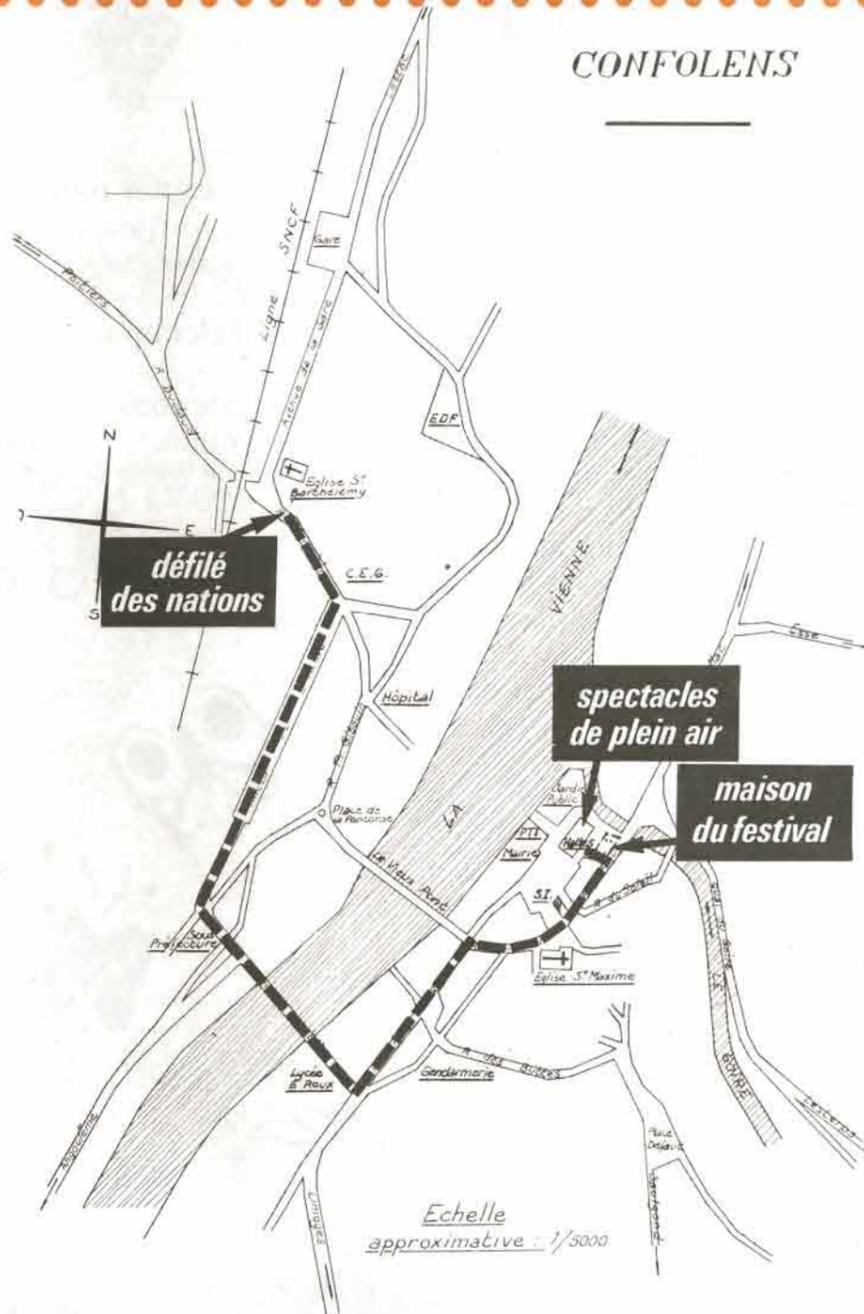
dimanche 19 août

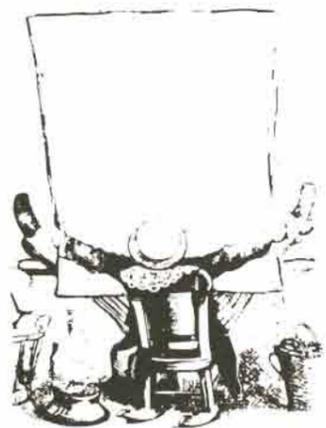
- 14h : grand défilé des nations dans les rues de la ville, super-spectacle avec la participation de tous les ensembles folkloriques, place de l'Hôtel de Ville.
- 21h : soirée de clôture : « Panorama 79 », super-production avec la participation des nations présentes.

indicatif hw6-fic

Pendant deux semaines, du début août à la dernière journée du festival, Confolens a son émetteur-radio. Un mini-studio est installé dans un baraquement, près du centre-ville, et émet pour le monde entier, sous l'indicatif HW6-FIC. Il ne s'agit pas d'une radio-pirate. Cet indicatif est dûment enregistré par les services responsables des Postes et Télécommunications. Il est utilisé à l'occasion des rencontres folkloriques et son intitulé, insolite, l'a rapidement fait connaître dans le monde des radio-amateurs. « Dès que nous émettons, dit un responsable, nous recevons des appels de partout. L'an dernier, notre premier contact a été avec le Japon ».

De tous les continents, les contacts s'établirent. Avec, ensuite, une concrétisation écrite, envoyée par la poste, selon la coutume en usage dans cette fraternité occulte qui lie entre eux les radio-amateurs. Des centaines de cartes postales sont ainsi punaisées aux murs du « studio » de Radio-Confolens. Laquelle émet tous azimuts les informations au jour le jour.





Maintenant

Le nouvel hebdomadaire
qui se fait mensuel
le temps d'un été.

Les numéros d'été : juillet, et août, riches en reportages (à travers la France et le Monde) en sujets de réflexion, mais aussi de distraction, sont en vente dans tous les kiosques 10 francs pour 56 pages.

La gauche nouvelle s'interroge?

« Maintenant » s'interroge!

La gauche nouvelle essaie de s'unir?

« Maintenant » essaie d'unir!

Abonnement - 6 mois : 160 F
1 an : 300 F

Etranger - 6 mois : 200 F
1 an : 380 F

Je désire m'abonner pour 6 mois ou 1 an
Ci-joint un chèque de

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

à retourner à **Maintenant**, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

Chaque semaine, nous guettons les bons spectacles.



Retenir les plus belles musiques, voir les meilleurs spectacles, capter tout ce qui se crée d'étonnant, de fort, de vif et vous le proposer, quel plaisir ! Un rêve ! Que nous essayons de réaliser peu à peu avec Téléràma. Demandez le programme : on vous présente et commente tous les programmes de télé, de radio, on discute chaque semaine de tous, absolument tous les films qui sortent.



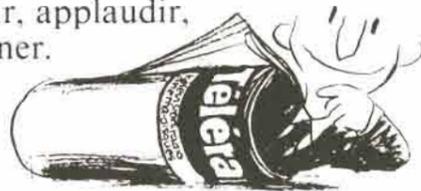
Mais nous gardons aussi de la place et de la passion pour les événements musicaux et pour la chanson et le théâtre.



Car pour nous, c'est tout un : chanson, cinéma, musique, radio, théâtre et télé expriment la vie de ce temps. Et libèrent ou asservissent.



Autant de prétextes pour réagir, applaudir, ou s'indigner.



Téléràma

Un hebdomadaire d'opinions sur la télévision, la radio, le cinéma, les disques.

CEINTURES
HAUTE
FANTAISIE

DIFFUSION
HAUTE COUTURE

"MIMOSA"

20, Rue de Rochechouart

PARIS - 9^e
TRUdaine 14-69

mac gordon

2 rue Jean Julien
69004 LYON - Tél. : 28.73.92

Case réservée

DANIEL France

Meubles MOYSE

16 rue de Bezons
92400 COURBEVOIE
Tél. 333.13.41

BLANKIET Créations

Fabricant - Prêt-à-Porter féminin
VENTE AUX GROSSISTES
ROBES, ENSEMBLES, JUPES, TAILLEURS,
TUNIKES, ETC... Une mode
qui accroche... une mode qui colle
à la vente.

13 rue René Leynaud
69001 LYON - Tél. (78) 28.00.22
(parking assuré dans la cour)

CHAUSSURES — HOMMES - FEMMES
ENFANTS

AZA

79 et 81, Avenue du Général-Leclerc
PARIS XIV^e

LE PLUS IMPORTANT MAGASIN
DE PARIS

Spécialiste de Loto et de Fino de Série
de Grandes Marques

Tél. : 322-95-96



Orfy

Boutique

73 RUE PRÉSIDENT ÉDOUARD HERRIOT
69002 LYON

TÉLÉPHONE (78) 37.13.25

prêt à porter **solange
romã**



29, RUE ROMARIN - 69001 LYON - TEL. : (78) 28-57-29

lois anti-immigrés

une nouvelle résistance

La résistance que le mrap et de nombreuses autres organisations ont manifesté, a conduit les sénateurs à refuser de discuter le projet Bonnet bien qu'il ait été adopté, en seconde lecture, par les députés. Malgré les pressions gouvernementales, le projet a été renvoyé à l'automne. De même, l'Assemblée Nationale a refusé d'examiner le projet de loi Boulin-Stoléru qui viendra donc également en discussion lors de la prochaine session. Une première victoire qui doit en appeler beaucoup d'autres.

« Toute ma vie, je me suis engagé, corps et âme, dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme... Le projet qui nous est soumis est difficile. Il peut paraître rigoureux et parfois même implacable. Mais c'est un texte courageux qui, prenant la mesure des réalités, cherche à mettre fin à une situation scandaleuse ».

Jean-Pierre Pierre-Bloch, le député de la Goutte d'Or, qui s'était fait élire en 78 dans ce quartier à forte proportion d'immigrés, tient les promesses de l'époque lorsqu'il affirmait dans sa propagande électorale : « Une faune, le plus souvent étrangère, a rendu notre quartier difficile à vivre ». Il est en effet un des seuls parlementaires à apporter un soutien sans réserve au projet de loi Barre-Bonnet sur la police des étrangers.

Celui-ci est en effet si grossièrement attentatoire aux droits de l'Homme que la

A Amiens, six militants du mrap se sont enchaînés aux grilles du musée situé en face de la Préfecture. Ils entendaient ainsi dénoncer les lois Barre-Bonnet et Boulin-Stoléru. En guise de réponse la police a chargé, interpellé, photographié et fiché les militants.



Certains des amendements soulignent plutôt combien cette loi contrevient aux traditions démocratiques de la France. M. Foyer avait noté que si la loi avait existé au début du siècle, ni Modigliani, ni Picasso, ni de nombreux autres artistes n'auraient pu venir travailler en France (ajoutons que M. Stoléru, qui est le fils d'un immigré roumain, n'occuperait certainement pas le poste de secrétaire d'Etat aux Travailleurs Immigrés). On a introduit un « amendement Modigliani » qui stipule que les garanties de rapatriement ou l'autorisation de travail ne sont pas exigibles des « personnes qui, de l'avis d'une commission dont la composition est fixée par décret, peuvent rendre par leur capacité ou leur talent des services importants à la France ou se proposent d'y exercer des activités désintéressées ». A noter tout d'abord que la construction d'une autoroute ne semble pas être un « service important » pour la France...

Mais en outre, on peut légitimement craindre que la « commission dont la composition est fixée par décret » ne soit pas nécessairement apte à juger des capacités artistiques d'éventuels futurs Modigliani. L'art contrôlé par les « commissions dont la composition est fixée par décret » n'a jamais, en effet, donné de résultats bien probants ! Enfin, cet amendement laisse la porte ouverte au vol des cerveaux. On sait, par exemple, que les 3/4 des médecins béninois exercent en France, ce qui évidemment permet une sérieuse économie !

Un amendement dont le simple fait qu'on se soit cru obligé de l'introduire révèle, en négatif, tous les dangers du texte. Barre-Bonnet.

Et puis arrivèrent MM. Boulin et Stoléru ! Comme le mrap l'avait indiqué aux députés, la discussion du premier texte sans avoir connaissance de ce que préparait le ministère du Travail risquait de fausser la discussion et constituait en tout cas un affront au Parlement et à la démocratie.

Le projet Boulin-Stoléru va si loin que, fait rarissime, l'Eglise catholique de France, par la voix du président de l'Episcopat, le Cardinal Etchegaray, l'a formellement condamné comme contraire au devoir d'accueil et de justice des chrétiens.

l'arbitraire le plus total

Lors de la conférence de presse où M. Stoléru présentait son vilain bébé, il devait reconnaître que des aspects aussi importants que la procédure des refoulements n'étaient pas encore définis.

C'est pourtant sur ce point que les choses vont le plus loin. L'article 3 du projet indique : « Dans des conditions déterminées par un décret en Conseil d'Etat, le ministre chargé du Travail peut fixer, par département et en fonction de la situation de l'emploi, le nombre maximum de renouvellements d'autorisations de travail qui pourront être effectués chaque année au profit de travailleurs étrangers permanents ». Comment seront choisis ceux à qui l'on ne renouvellera pas le titre de séjour ? Pas un mot, c'est-à-dire l'arbitraire le plus total, c'est-à-dire la volonté du ministre, c'est-à-dire puisqu'il avait fait part de sa volonté sur ce point aux syndicats, l'écrémage des immigrés syndiqués ou politisés pour « menace de l'ordre public », le renvoi des immigrés malades pour « atteinte au crédit public », le règlement d'un certain nombre de problèmes ponctuels de main-d'œuvre par cette manière économique de licenciements sans frais etc. On aimerait un démenti, on aimerait que M. Stoléru s'engage, en particulier, à ne pas renvoyer les malades, comme il l'avait préconisé. Le texte qu'il propose lui donne tout loisir de le faire.

Enfin, les difficultés d'obtention d'une carte de résident privilégié font de la masse des travailleurs immigrés, 20 % de la classe ouvrière, une base d'expérimentation pour une mise au pas qui passe par la mobilité de la main-d'œuvre, la « réduction des coûts sociaux » et la dégradation des libertés ouvrières. Soumis à une carte de trois ans non automatiquement renouvelable et aux quotas départementaux, ils devront se taire, obéir, tout accepter !

M. Stoléru ose parler d'une accélération des naturalisations de travailleurs immigrés, au moment même où l'on refuse par dizaines des mariages entre Français et étrangers et où les Français qui ont le malheur de n'être pas parfaitement blancs sont en permanence victimes de vexations racistes et des contrôles d'identités discriminatoires dont le secrétaire d'Etat est un des plus farouches partisans.

A tel point que certains Français d'origine africaine demandent, lorsqu'ils n'y sont pas incités, à abandonner cette nationalité qui leur vaut plus encore d'avantages que n'en subissent les étrangers.

La loi Bonnet est une loi raciste, une loi scélérate ; la loi Stoléru est une loi raciste, une loi scélérate. Il faut les combattre. Il faut les empêcher.

Théo SAINT-JEAN



A l'appel du mrap et d'une trentaine d'organisations, plusieurs milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Paris pour protester contre les projets racistes du gouvernement.

loi barre-bonnet amendée par l'assemblée nationale

■ Entrée du territoire soumise à la présentation de garanties de rapatriement (billet retour ou somme équivalente) ou des autorisations nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle. Interdiction du territoire à qui « menace l'ordre public ».

■ Création de camps d'internement administratifs pour les personnes jugées indésirables à la frontière.

■ Déchéance de la qualité de résident privilégié possible à la suite d'une peine définitive d'emprisonnement, ou pour atteinte à l'ordre public ou au crédit public.

■ Expulsion automatique pour « menace contre l'ordre public ou le crédit public », possession de papiers falsifiés, si un étranger ne peut justifier être entré régulièrement sur le territoire français, s'il s'y est maintenu au-delà de son délai légal de séjour, s'il a fait l'objet d'une condamnation définitive pour défaut de titre de séjour, s'il s'est maintenu sur le territoire français après un non-renouvellement de son titre de séjour. (A noter le caractère automatique des cas d'expulsion, sans recours possible pour faire valoir sa bonne foi, et le fait que l'administration a alors le droit à décider de l'application immédiate de la mesure sans en référer à la justice).

■ Délégation de pouvoir du ministre de l'Intérieur aux préfets des départements frontaliers ou de ceux qui comportent un aéroport international pour décider eux-mêmes de l'expulsion et pour la faire exécuter.

projet boulin-stoléru

■ Création d'une autorisation de travail unique valable trois ans non renouvelable.

■ Retrait immédiat du titre de trois ans lorsque l'étranger se trouve au chômage depuis plus de six mois ou lorsque son contrat de travail a été rompu en raison d'un retour tardif de vacances.

■ Etablissement d'un quota annuel et limitatif au niveau de chaque département pour le renouvellement des autorisations de travail, quota fixé en fonction de « la situation de l'emploi ».

■ Retrait du droit au séjour en cas de refus d'autorisation de travail.

■ Carte de résident privilégié pour un étranger qui est en France depuis plus de 20 ans, valable dix ans et renouvelable sous réserve de justifier du paiement des impôts.

■ A noter que, selon les habitudes bien connues de M. Stoléru, de nombreux points restent dans l'ombre et sont confiés à des décrets d'applications, c'est-à-dire, une fois de plus, à l'arbitraire du ministre.

le souvenir d'anne frank



Si les nazis ne l'avaient pas assassinée, Anne Frank aurait aujourd'hui cinquante ans. Le cinquantième anniversaire de sa naissance a été fêté un peu partout dans le monde et également en R.F.A. où quelques journaux à grand tirage ont évoqué sa vie et sa fin tragique dans un camp d'extermination.

une nouvelle arme dissuasive

John Spenkelnik, un Blanc condamné à mort pour meurtre, a été exécuté par électrocution le 25 mai dernier dans la prison de Starke (Floride). Mis à part le cas de Gary Gilmore, fusillé en 1977 dans l'Utah, à sa requête, deux personnes seulement ont été exécutées depuis 1967 aux Etats-Unis.

Cette exécution, qui relance le débat sur la peine de mort dans ce pays, inquiète fortement les militants pour les droits civiques, car la plupart des 500 condamnés à mort qui attendent leur exécution appartiennent aux minorités, ethniques ou non, les plus défavorisées du pays. Une statistique du 29 mars 1976 a montré que sur les 468 condamnés à mort à cette époque, 247 (52,7%) étaient noirs (les noirs

représentent 11% de l'ensemble de la population américaine), 12 étaient des Chicanos et 8 des Indiens (4,7% ensemble). Et parmi eux, plusieurs prisonniers politiques condamnés sans preuves, comme Johnny Harris (Imani) de la prison d'Atmore, Alabama, condamné à mort à la suite d'une rébellion des prisonniers au cours de laquelle un garde trouva la mort. Johnny Harris,

à ce moment, purgeait 5 condamnations de prison à vie ! Son histoire est exemplaire du processus de répression raciale aux Etats-Unis. En 1970, Johnny Harris et les siens furent la première famille noire à emménager dans un quartier blanc de Birmingham où le Ku-Klux-Klan était très actif et où logeaient plusieurs officiers de police. Le harcèlement commença aussitôt pour

déloger Johnny Harris et sa famille. Ceux-ci tenant bon, on accusa évidemment finalement Johnny Harris du viol d'une jeune fille blanche de 17 ans et de plusieurs vols. Bien qu'il eût un alibi irréfutable et qu'il ne ressemblât en rien à la description du violeur, on lui refusa toute défense et il fut condamné. En prison, il devint un militant actif au sein du mouvement de défense des droits des prisonniers : « Inmates for action ». Ce qui est visible la véritable raison de sa condamnation à mort.

On craint que le gouvernement américain emploie maintenant la peine de mort comme une nouvelle arme dissuasive contre les Noirs et les autres minorités ethniques, dont la révolte s'amplifie, en exécutant les prisonniers politiques injustement condamnés à la peine suprême.

Le Sénat américain, qui a protesté contre l'exécution, en Iran, d'anciens tortionnaires du peuple iranien, peut-il, sans se déconsidérer lui-même, permettre l'exécution de combattants de la liberté comme Johnny Harris et ses frères de lutte ?

Robert PAC

la bioxine contre les indiens

Le *New York Times* a révélé que l'« agent orange », le défoliant contenant de la bioxine, dont l'aviation américaine a déversé quelques 60 millions de litres entre 1962 et 1970 sur les forêts et cultures du Vietnam provoque de graves séquelles chez ceux qui ont subi son action ou l'ont simplement manipulée.

Les effets les plus fréquents de l'« agent orange » seraient le changement de la pigmentation de la peau, l'impuissance sexuelle, les douleurs dans les articulations, la chute des cheveux, la poussée d'excroissances grassieuses, des périodes d'hyper-activité et d'irritabilité suivies de dépression. Le *New York Times* a effectué une enquête auprès de 18 anciens combattants du Vietnam qui déclarent avoir été soumis à l'action de l'« agent orange ». On a relevé parmi eux deux cas de cancer de l'estomac et du pancréas, rare chez des sujets aussi jeunes ; treize de ces

d.o.m.

« retournez dans votre brousse »

Claudette Amblas a 17 ans. Elle a arrêté ses études au niveau du B.E.P.C. A la Guadeloupe où elle est née et où se trouve sa famille, pas de travail, pas d'espoir. Au début de l'année, une famille métropolitaine qui possède une grande propriété sur place prend contact avec elle et lui propose de l'emmener en France où l'on « s'occupera d'elle ». En effet !

Claudette prend l'avion avec le billet retour de l'ancienne domestique de la famille, antillaise comme elle, mais qui n'a pas voulu recommencer l'expérience. Bien vite, les raisons de cette défection vont paraître à la jeune fille. En quatre mois, elle aura touché... 650 frs. Elle travaille tous les jours à partir de sept heures moins le quart jusqu'à ce que toute la famille soit couchée. Pas de congés, pas de jours fériés. Lorsqu'elle est « bien sage », elle a droit à quelques heures le jeudi. Sinon, privée de sortie ! Sur la porte de cuisine, la patronne a inscrit : « Poubelle : 5 frs ; conneries (sic) 5 frs ; ne répond pas 5 frs ; etc ». Il s'agit des amendes que la malheureuse doit payer sur ses maigres gratifications pour tout ce qui déplaît à ces individus. Le « père de famille » a rajouté : « Zob : 5 frs » !

Mise en esclavage par cette famille, la jeune antillaise doit en outre supporter insultes et menaces. A-t-elle mal au ventre, on lui propose de lui faire faire une ablation des ovaires par un médecin ami de la famille (elle n'est pas déclarée à la sécurité sociale !). Un jour, elle profite d'une de ses courtes sorties pour s'adresser à un de ses compatriotes qui connaît le mrp et enfin, elle peut sortir de cet enfer et faire valoir ses droits avec l'aide de Me George Pau-Langevin, vice-présidente du Mouvement.

Cette situation est heureusement extrême, elle montre bien quels enchaînements tragiques peuvent entraîner les méfaits de la condition coloniale qui est faite aux DOM et notamment aux Antilles. Chômage, exil, et en France, le rejet raciste.

Le racisme quotidien n'accorde en effet pas une extrême importance à la carte d'identité française que les originaires des DOM sont désormais si souvent obligés de sortir de leur poche pour obtempérer aux incessants contrôles au faciès.

Le lundi 11 juin, le soir, trois policiers s'approchent de deux jeunes Antillais qui conversent, assis parmi de nombreuses autres personnes sur la rembarde de la bouche de métro, station Gare du Nord, à Paris : « Descendez de votre perchoir ; ici, vous n'êtes pas sur vos cocotiers ».

L'un des deux jeunes gens interroge : « Pourquoi nous demandez-vous ça ? ». C'est plus que n'en peuvent supporter les représentants de la « loi ». On l'emmène au poste. Jean-Louis Sagot-Duvaurois, rédacteur en chef de droit et liberté, qui se trouve là au moment de la scène suit le groupe et demande à entrer dans le commissariat. Résultat, un policier l'attrape au collet, le projette contre le mur et se met à le brutaliser en l'abreuvant d'injures, puis, après quelques minutes, il détourne son ire contre sa première victime qui doit subir les insultes racistes d'usage. Le chef de poste observe, goguenard, jusqu'à ce que la vérification d'identité montre qu'il a à faire à un journaliste et à un... élève policier. Racisme ordinaire !

On pourrait penser qu'aux Antilles, au moins, de tels faits soient impossibles. Il n'en est rien. Au début du mois de février, une lycéenne métropolitaine se présente au lycée de Baimbridge en Guadeloupe, avec des vêtements sur lesquels on peut lire l'inscription : « Je suis raciste, vive le racisme ». Indigné par cette insupportable provocation, un lycéen va lui demander des explications.

Elle rétorque : « Retournez dans votre brousse. La Guadeloupe nous appartient dès le départ des Normands ». Jusqu'à présent, une vive tension se manifeste dans le milieu scolaire et universitaire. L'affaire révèle en effet une situation d'inégalité beaucoup plus grave.

Un exemple, M. Monier, inspecteur de police en Martinique, originaire de cette île doit passer Chef du service départemental de la police judiciaire. Contre toute attente, on nomme à sa place un métropolitain. M. Linon, autre inspecteur de police qui pouvait également briguer le poste étant plus ancien dans le grade que le métropolitain placé à arbitrairement va demander des explications au Directeur départemental des services de police qui, pour se justifier déclare : « Monsieur le Procureur de la République m'a donné l'ordre de mettre à la direction du service départemental de la P.J. un des trois métropolitains nouvellement affectés dans le Département ». Le mrp a porté plainte pour discrimination raciale à la demande des intéressés et de la C.G.T. - F.O. - Police, leur syndicat.

le coup tordu de michel droit

Vous ne le saviez pas : Serge Gainsbourg est un provocateur antisémite. C'est la thèse grotesque et odieuse que Michel Droit tente d'accréditer dans un article paru le premier juin dans le *Figaro-Magazine*, ce *Minute* en papier glacé. Serge Gainsbourg a commis, à ses yeux, le sacrilège d'avoir enregistré une « Marseillaise » sur un rythme reggae. Or, Serge Gainsbourg est juif et donc, si l'on suit le raisonnement de Michel Droit, par ce fait même, il implique tous les juifs qui deviennent ses complices.

« Beaucoup d'entre nous s'alarment, souvent à juste titre, oset-il écrire, de certaines résurgences, dans notre monde actuel, d'un antisémitisme que l'on était en droit de croire enseveli à jamais avec les six millions de martyrs envoyés à la mort par son incarnation démoniaque. Or, dans ce domaine de l'antisémitisme, chacun sait que, s'il y a les propagateurs, il peut y avoir aussi, hélas ! les provocateurs. Alors, je dis en pesant mes mots, que Serge Gainsbourg vient — inconsciemment, je veux le croire — de se ranger dans cette dernière catégorie ».

Michel Droit se fait alors perfide et ajoute : « Il n'est évidemment pas un homme de bonne

foi qui songerait à associer cette parodie scandaleuse, même si elle est débile, de notre hymne national, et le judaïsme de Gainsbourg. Mais ce ne sont pas précisément les hommes de bonne foi qui constituent les bataillons de l'antisémitisme. Etait-ce donc bien le moment de fournir à ceux-ci une méchante occasion de faire bon marché de tous les juifs de France ? ».

Michel Droit vient de remettre au goût du jour la notion de la responsabilité collective. Les juifs sont collectivement responsables de la nouvelle « Marseillaise » proposée par Serge Gainsbourg et qu'il juge scandaleuse. Les juifs doivent respecter deux fois plus que les

hommes sont mariés : l'un n'a pas d'enfant, deux ont eu des enfants normaux, mais les dix autres ont eu cinq enfants handicapés et huit enfants morts-nés.

On est effrayé en pensant aux Vietnamiens qui ont été soumis à l'effet de l'« agent orange ». On ne l'est pas moins lorsqu'on sait que c'est ce même défoliant qui est utilisé pour ouvrir les grandes routes amazoniennes du Brésil, dans les régions où vivent les derniers survivants du génocide indien !

R.P.

émigration des juifs d'urss

Après la libération par les autorités soviétiques d'Edouard Kouznetzov, d'Alexandre Guinzbourg, de Mark Dymchitz, de Georges Vins et Valentin Moroz, il reste encore seize juifs emprisonnés en U.R.S.S. pour avoir manifesté le désir d'émigrer en Israël. Parmi eux figurent Anatoli Chtcharansky qui l'an dernier a été condamné à purger une peine de 13 ans de camp de travail. Dans le même temps, diverses rumeurs faisaient état d'un assouplissement de la politique d'émigration visant les juifs. Rumeurs que semble accréditer le fait que pour le seul mois de mars derniers, 5000 départs ont été autorisés, ce qui constitue un record absolu. Le chiffre de 30.000 autorisations délivrées en 1978 sera sans doute largement dépassé pour 1979.

Anatoli Chtcharansky



autres la « Marseillaise ». Cela, parce qu'ils sont juifs. Le patriotisme dont vertueusement se pare Michel Droit ne va pas jusqu'à dénoncer les horreurs commises par un de ses amis fidèles dont il fréquente assiduellement les réserves de chasse : l'empereur Bokassa 1^{er}, l'assassin des enfants de Bangui.

otage du 23 mars

Mohamed Chatti, un jeune étudiant tunisien qui préparait une thèse à l'institut de programmation, a été condamné par le Tribunal des flagrants délits à douze mois de prison dont six avec sursis. On lui reproche d'avoir commis des violences le 23 mars lors de la manifestation des métallurgistes. Or, il est reconnu que Mohamed n'a pas participé à la manifestation et qu'au moment des faits qui lui sont reprochés, il se trouvait dans une agence de voyage. Interpellé à hauteur de la rue Taibout alors qu'il se dirigeait vers la station de métro Richelieu-Drouot, il a été abreuvé d'injures racistes (« *ra-ton, sale Arabe, qu'est-ce que t'as à foutre ici, t'as qu'à rester chez toi* »), de brimades, de coups. Malgré les nombreux témoignages de moralité qui se sont manifestés en sa faveur, Mohamed Chatti a été condamné. Il n'est pas le seul jeune innocent à subir la répression après les événements du 23 mars. En inaugurant cette politique d'otages, les pouvoirs publics et le ministère de l'Intérieur tiennent à masquer leurs propres responsabilités dans les incidents qui ce jour-là se sont produits aux abords de l'Opéra.

des policiers contre les rafles au faciès

Le syndicat général de la police (S.G.P.) qui avait par la voix de son Président d'alors, Jean Chaunac, pris position contre les contrôles racistes dans le métro, a tenu son congrès du 24 au 27 avril dernier. Un point de la résolution générale retiendra l'attention, celui concernant la lutte contre le racisme. Le S.G.P. appelle en effet « *tous ses adhérents à*

s'opposer aux pratiques professionnelles qui pourraient avoir acquis, volontairement ou involontairement, un caractère raciste ou qui conduiraient à des discriminations raciales quelconques ».

En outre le syndicat général de la Police « *s'engage dans la lutte difficile et pourtant nécessaire contre le racisme, à propos duquel il n'est pas inutile d'évoquer les luttes de ses militants pendant l'occupation nazie et celles qui se sont succédées depuis pour la défense des Droits de l'Homme et des institutions républicaines* ».

Cette action en faveur de la lutte antiraciste s'est aussi manifestée à l'occasion d'une audience accordée par le Préfet de Police M. Somveille à une délégation du bureau syndical du S.G.P.

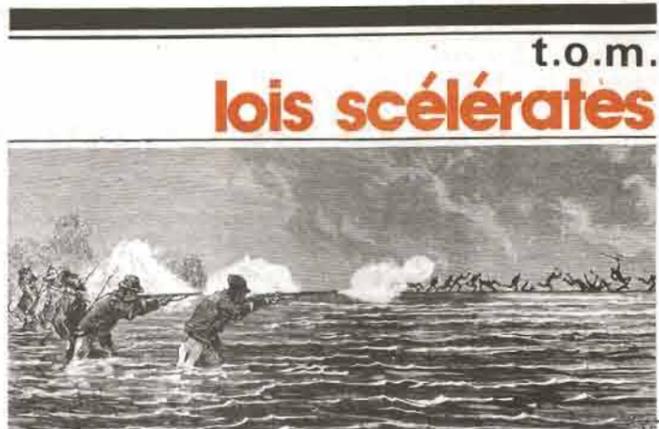
le député, hitler et les juifs

« *Les couches dirigeantes plouto-démocratique-judéo-francs-maçonniques d'Angleterre et des U.S.A. ont préparé la menace bolchévique contre le continent et l'ont mise en mouvement. Ce monde de l'Internationale juive doit s'effondrer pour que les peuples puissent vivre* ».

Ce n'est pas Goebbels qui a écrit ces lignes mais Hans Jahn, un homme politique de la R.F.A. élu à l'Assemblée Européenne sous la bannière de la C.D.U. le 10 juin dernier.

Ces quelques lignes prises au hasard qui ne reflètent qu'imparfaitement le délire antisémite de Jahn sont extraites d'un livre que ce dernier a fait paraître en 1943. Son titre : *La Tempête des steppes - l'impérialisme judéo-bolchévique*.

Hans Jahn, dans un entretien accordé à Stern, un magazine ouest-allemand, reconnaît les faits. Cela ne l'a pas empêché de conduire la liste présentée par l'Union chrétienne-démocrate (C.D.U.) en Basse-Saxe à l'occasion des élections européennes et d'être... élu. Finalement devant l'ampleur des protestations qui se sont élevées en France et en R.F.A. celui qui avait osé écrire « *dans mille ans encore l'humanité prononcera avec respect le nom de Hitler* » préférera se démettre afin de « *ne pas porter préjudice à son parti* ».



1878 : Un épisode exemplaire de la répression coloniale en Nouvelle-Calédonie.

Le 6 juin 1979, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM déclarait aux habitants de la localité de Pointimidi, en Nouvelle-Calédonie : « *Si nos ancêtres n'étaient pas des saints, permettez-moi de vous faire remarquer que les vôtres étaient des antropophages !* » (in France-Australe 9/6/79).

Cette manière fort coloniale de répondre aux inquiétudes des habitants des T.O.M., si elle peut légitimement forcer l'étonnement des antiracistes, n'en est pas moins bien adaptée à une des situations les plus anachroniques qui existe sur un territoire de juridiction française. De récents procès intentés aux indépendantistes de Polynésie l'ont une fois de plus révélé.

Les lois françaises ne sont applicables à ce territoire que pour autant que cela soit explicitement spécifié. C'est ainsi que la loi « *anti-casseur* » est applicable à Papeete, mais pas la loi antiraciste de 1972, ni la loi protégeant la vie privée des citoyens, ni la loi instituant des comités d'entreprise obligatoires, ni le code de procédure pénale (c'est encore le vieux code d'instruction criminelle de Napoléon III qui sévit là-bas !).

Le droit de grève est soumis à une procédure de négociation obligatoire et préalable dont la durée minimale est de... 39 jours. On pourrait multiplier les exemples.

A cette situation coloniale au niveau de la législation, s'ajoute l'inquiétude de la population devant les effets des essais nucléaires à Mururoa. Le silence des autorités à ce sujet n'est pas, en effet, de bon augure : refus de donner les taux de radio-activité dans les îles proches, tandis que des savants ont pu constater des taux importants de produits nocifs dans certains poissons, expulsion de journalistes ou de personnalités étrangères qui voulaient enquêter sur cette question, etc...

On comprend que les idées indépendantistes fassent du chemin et que la colère s'exprime. En janvier et en mai dernier, deux procès ont eu lieu contre des indépendantistes, l'un à la suite d'un attentat contre une personnalité métropolitaine, l'autre à la suite d'une munition à caractère politique dans la prison de Papeete (Tahiti). Les inculpés ont été condamnés en tout à 193 années de réclusion dont 78 ans de travaux forcés sans compter Manuel Tauhiro, condamné au bagne à perpétuité !

Et oui ! Les travaux forcés, abolis en France, sont toujours une peine courante en Polynésie. C'est un des aspects troublants de l'application là-bas du code d'instruction criminelle. Il en contient bien d'autres. Il stipule en effet que, dans une Cour Criminelle (l'équivalent de la Cour d'Assises en France), les jurés sont au nombre de 4 (contre 9 en France), qu'ils ne peuvent être choisis que parmi les « *notables* » (sic), qu'un domestique, un serviteur à gage, quelqu'un qui ne sait pas lire et écrire le français ne peut être juré, que « *les personnes qui ont besoin de leur travail journalier pour vivre* » sont dispensées de la fonction de juré. A noter que parmi les trois personnes qui sélectionnent les éventuels jurés à la cour criminelle de Papeete, on trouve... le président de la Chambre de commerce !

Avec toutes ces précautions, il y avait peu de chance pour que les indépendantistes jugés au début de l'année ne capitalisent pas un maximum d'année de bagne, puisque bagne il y a.

Quelle que soit l'opinion que l'on peut porter sur les méthodes du groupe « *Te toto tupuna* » auquel appartenaient les inculpés, l'iniquité de la procédure et des peines est de nature à renforcer leur détermination et celle du peuple de Polynésie, plutôt que d'apaiser les esprits. Elle requiert la solidarité des antiracistes pour que cessent ces pratiques coloniales et que soient respectées l'identité et les droits des Polynésiens et de tous les peuples des TOM.

t.o.m.

lois scéléérates

le prix du pétrole a baissé

Un rapport officiel remis à la Commission Energie du Plan révèle à quel niveau on en est arrivé dans l'esbrouffe à propos du prix du pétrole. Au moment même où, d'une voix unanime et plaintive, les radios, la télévision et la presse officielle font trembler les Français en leur faisant croire à une véritable agression des pays de l'OPEP contre leur niveau de vie, on apprend que depuis 1976, le pétrole a en fait... baissé.

En effet, les récentes hausses correspondent à un réajustement par rapport à l'inflation mondiale, réajustement qui ne permet cependant pas aux pays producteurs de pétrole de retrouver leurs revenus d'il y a trois ans. En francs constants, la tonne de brut est passée de 591 francs en 1976 à 485 francs en 1979, soit une baisse de 20%. S'il fallait 11,25 jours de travail à l'ensemble de la France pour payer sa facture pétrolière en 1976, il n'en faut plus que neuf et demi en 1979. Si le prix de la tonne de pétrole raffiné, tous produits confondus, s'est accru de 50% pour le consommateur entre 74 et 79, les pays producteurs n'ont bénéficié que d'une augmentation de 12,3% tandis que les compagnies s'accordaient une augmentation de 06% et l'Etat... une hausse de 85% en taxes diverses ! Quoi d'étonnant à ce que les compagnies annoncent des bénéfices records tandis que les inégalités entre les pays développés et les autres s'aggravent.

Raison de plus pour que l'on crie « *haro sur le baudet* » diront certains. « *Racisme* » répondront les gens honnêtes.

les arguments du front national

L'extrême-droite a participé aux élections européennes du 10 juin à travers la présence d'une liste du P.F.N. conduite par Jean-Louis Tixier-Vignancour. A l'origine, le P.F.N. et le Front National devaient unir leurs efforts sous la houlette d'une personnalité acceptable pour les deux parties, en l'occu-

rence Michel de Saint-Pierre, un écrivain catholique-intégriste qui présente en outre la particularité d'être membre du comité d'honneur de la LICA (Ligue internationale contre l'antisémitisme). L'affaire a capoté par manque d'argent. Or, quelques jours plus tard, le P.F.N. annonçait sa participation à la campagne. Bizarre. On ne voit pas comment le P.F.N. a pu réunir seul l'argent qui faisait tant défaut à deux. Un mystère qui pourrait, de l'avis de certains, s'éclaircir s'il était possible de jeter un coup d'œil sur les comptes du M.S.I., l'organisation néo-fasciste italienne. Le Front National est donc pour sa part resté sur la touche. Il n'en a pas moins été présent tout au long de la campagne en provoquant de nombreux incidents de type raciste et fasciste. Un meeting de Simone Veil a ainsi été troublé par plusieurs dizaines de militants d'extrême-droite. Des coups ont été échangés, des grenades lacrymogènes lancées, un des colistiers de Mme Simone Veil, Jean-Pierre Pierre-Bloch, a même été insulté (« *Sale juif, viens, on va te faire brûler* »).

Voilà qui donnera à réfléchir à tous ceux qui, dans les sphères gouvernementales, minimisaient les menées antisémites et les résurgences du néo-nazisme et notamment Simone Veil elle-même qui a qualifié les activistes du Front National de « *S.S. au petit pied* » alors qu'elle refusait, lors d'un débat télévisé suivant la série Holocauste, qu'on les désigne comme des néo-nazis.

Jean-Louis Tixier-Vignancour lors d'une réunion de l'Euro-droite.



autres motifs

Liaisons, revue éditée par la Préfecture de Police, vient de donner des chiffres forts instructifs sur les activités de ses agents dans le métro. Un article de présentation donne une version idyllique de ces activités consacrées toutes entières à réprimer la délinquance, vols, violences, etc. Pas un mot des contrôles d'identités racistes dont pourtant, le ministre Bonnet a reconnu et justifié l'existence à l'occasion d'une question écrite, à l'Assemblée Nationale. Les chiffres, par contre ! Ah ! Les chiffres !

628.482 interpellations en 1978, soit 1076,43% de plus qu'en 1972. Là, tous ceux qui prennent le métro savent qui sont, dans l'écrasante majorité des cas, victimes de ces contrôles ! Sur ce nombre, 30.544 conduites au poste et 10.698 mises à la disposition de la police judiciaire. Entrons dans le détail. Sur ces milliers de personnes déferées en justice, il y en a seulement 1027 qui l'ont été pour vol ou violence, et encore faut-il dire que la préfecture indique le chiffre de 435 pour la rubrique « *autres vols et suspicion* » dont on peut se demander si elle correspond dans tous les cas à des délits réels.

Il reste ce que l'on appelle, à la Préfecture, les « *autres motifs* » : 5.865 cas. C'est là sans doute qu'il faut placer les étrangers en situation irrégulière, parmi d'autres. Quelle disproportion entre les 600.000 interpellés, les 30.000 conduites au poste et les 1027 cas d'atteinte à la sécurité des personnes ou des biens. Quelle somme d'humiliations, de temps perdu, de tensions inutilement provoquées. Il faut bien le dire, ces centaines de milliers d'interpellations, ont un objectif très différent de la protection des personnes et des biens.

historia donne raison au mrap

Dans sa livraison d'Octobre 1978, la revue Historia publiait sous la signature de Albert Zarca un article intitulé « *Que sont devenus les enfants des chefs nazis* » dans lequel il

rapportait complaisamment les propos antisémites de l'épouse de Heydrich (1). Le mrap décidait alors d'engager une action en justice et réclamait l'application de la Loi de 1972 réprimant les discriminations et l'incitation à la haine raciale. L'affaire vient de trouver son dénouement.

M. Maurice Demonce, directeur à Historia a accepté de faire paraître dans un prochain numéro de cette revue un communiqué. « *Les survivants de la déportation, y lit-on, les parents des victimes de l'holocauste hitlérien, les résistants, se sont légitimement émus de la publication dans le numéro d'octobre 78 de la revue Historia d'un article, signé par Albert Zarca, dans lequel étaient complaisamment reproduits des propos de Mme Lyna Heydrich, diffamatoires, racistes et constituant une apologie des crimes de guerre. M. Maurice Dumonce, directeur de la publication, partage pour des raisons aisément compréhensibles (2) l'émotion ressentie par nombre de lecteurs d'Historia et il désavoue publiquement l'article de M. Zarca* ».

Prenant acte du ferme désaveu exprimé par M. Maurice Dumonce, le mrap s'est déstabilisé de sa plainte avec constitution de partie civile (3).

Historia s'engage en outre à publier avant la fin de l'année une étude de 7 à 8 pages signée par M. Pierre Paraf, Président du mrap, sur l'histoire du combat antiraciste en France de l'Abbé Grégoire à nos jours. Une victoire exemplaire qui montre que la Loi de 1972 contre le racisme présente aussi un caractère dissuasif qui permet, dans certains cas, d'éviter des actions répressives.

(1) Voir droit et liberté de novembre 1978.

(2) Rémy Dumonce, le père de l'actuel directeur d'Historia, s'est illustré durant l'occupation en sauvant de la mort des dizaines d'enfants juifs. Conduite héroïque qui lui vaudra d'être déporté par la Gestapo au camp d'extermination de Neuengamme où il périra quatre semaines avant la libération.

(3) Historia s'engage à rembourser au mrap les frais de justice déjà engagés soit environ 2500 francs.

en bref

■ Un Comité d'Action pour le Respect des Droits de la Défense vient de se créer. C.A.R.D.D. 11 rue de Panama 75018 Paris. Tél. : 257.93.69.



PRÊT A PORTER FEMININ

20, RUE LANTERNE 69001 LYON - TEL 28.30.17

Bijouterie  Joaillerie

Oscar Zehmann
fabrique artisanale

33, place grandclément, 33
69100 villeurbanne

☎ 54 47 55

GOUGENHEIM

IMPRIMERIE - PUBLICITÉ

S.A.R.L. CAPITAL 525.000 F.

239, RUE DUGUESCLIN - LYON 3^e

1 60 03 33
1 60 27 78

Ets PAULA BRIHO

Prêt-à-Porter féminin

237 rue St Denis
75002 Paris - Tél. : 508.03.34

PUBLICATIONS MANDEL

à votre service

Officiel du Prêt-à-Porter Annuaire Professionnel du Prêt-à-Porter Officiel des Textiles

Tarifs de publicité et abonnements :

CIT - BP 262 - 3, rue de l'Arrivée,
75749 PARIS Cédex 15
Tél. 538.71.50

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire
MARBRERIE DE BAGNEUX

Jacques BANATEANU

Evite aux familles toutes démarches pour Inhumations - Toilettes mortuaires
Lincoils - Transports de corps Paris Province, Israël et tous Pays
Achats de terrains, constructions de caveaux
Monuments, Gravures, Photos, Portraits
Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy
92120 MONTROUGE

(face la Porte principale du cimetière de Bagneux) Téléphone 656.74.74 +

CERIGNANO  TEXTILE

VENTE EN GROS

TISSUS SPORTSWEAR
SPECIALISTE VELOURS

Tél. (78) 28.77.56 +

18, Place Tolozan
69001 - LYON

 les éditions ouvrières



on n'a pas besoin
d'être anti-juifs
pour être raciste...

Deportée à 14 ans
Magda témoigne.

■ action ■

gros plan

la leçon de colombes

« Nous étions sur le trottoir, il était 11 heures du soir. Tout à coup une voiture est arrivée, nous a foncé dessus. Nous sommes tombés. Deux hommes sont sortis et se sont mis à nous tabasser. Puis ils nous ont laissé sur le sol, mais ils sont encore allés brutaliser deux Français âgés qui avaient été témoins de la scène ».

L'homme qui parle, l'œil pansé, la machoire abimée, est maghrébin. Il vit en France depuis des années. Son camarade est à l'hôpital avec une double fracture du crâne. Le fait qu'il raconte s'est passé le lundi 18 juin, à Colombes.

Devant lui, plus de deux cents personnes écoutent, visiblement émuës. On est dans le foyer Frankenthal, le mercredi 20 juin, à Colombes. Le comité local du mrp et les résidents du foyer avaient invité les habitants du quartier Europe où ils se trouvent à venir ici prendre du thé, regarder un film, discuter. 60 Français environ sont venus. Un grand nombre d'immigrés marquent par leur présence l'importance qu'ils attachent à cette prise de contact.

Le récit dramatique de l'homme blessé n'était pas prévu. On aurait préféré parler de ce que l'on vit, les uns et les autres, tout simplement. Mais le racisme est là, violent, massif.

Initiative originale de ce comité local et des résidents du foyer. Ils ont contacté les prêtres du quartier pour qu'ils invitent leurs paroissiens à venir échanger sur la vie et les particularités des différentes communautés religieuses qui vivent sur le quartier. Les musulmans y sont très nombreux et c'est pourquoi les organisateurs ont choisi un film, au demeurant excellent, sur l'Islam diffusé par l'I.C.E.I. : « Le Coran et son Prophète ».

Curieuse, passionnante soirée. Ce ne sont pas les militants « habituels » qui sont là, mais des Français et des étrangers qui ne se connaissaient pas et qui se découvrent. Les incidents sur la politique d'immigration, sur le racisme, sont évidemment partout présents. Mais recouvertes aussi par cette réflexion encourageante d'une femme qui trouve que « le film ne devrait pas dire que les musulmans sont tous frères puisque chrétiens, musulmans et juifs croient au même Dieu ; il faudrait dire que nous sommes tous frères ».

Et l'incroyant, aussi, qui s'inclut dans cette bénéfique fraternité. Religion, coutumes, habitudes, tout s'exprime autour du thé qui circule. A onze heures, on se sépare. Les chrétiens présents veulent demander à leurs prêtres s'il ne serait pas possible d'offrir un local aux musulmans pour qu'ils puissent y prier. Tout le monde est d'accord pour soutenir l'action du mrp en faveur de ceux qui se sont fait agresser. Peut-être, comme l'idée en a été lancée, s'inviterait-on à la table les uns des autres. Les musulmans qui étaient allés faire leur prière sont revenus pour saluer leurs hôtes.

Le quartier Europe sans racisme, c'est vraiment mieux !

d'une région à l'autre

auvergne -
limousin :
information

Le comité de la Haute-Vienne a édité et diffusé un tract sur les projets de loi visant les étrangers. Poursuivant son information sur le nazisme et le néo-nazisme dans les établissements scolaires, il a animé des débats autour du film « Nuit et Brouillard », au C.E.S. Anatole France, à Beaubreuil, au Lycée agricole des Vaseix (29 mai). Il a tenu des stands à la fête du P.S. les 2 et 3 juin, et à celle de « L'Echo du Centre », les 16 et 17 juin. Les 9, 10 et 11 juillet, il participera à l'animation du village de vacances de Pierrefitte, au bord du lac Vassivière.

picardie -
champagne :
multiples débats

Le comité d'Amiens a participé à la fête des quartiers. Montières-Etouvie (19-20 mai) ; pu-

blié une adresse aux parlementaires de la Somme pour les inviter à rejeter les projets Bonnet et Stoléru ; organisé une manifestation (dessins à la craie dans une rue piétonne) à l'occasion de l'anniversaire du massacre de Soweto (16 juin), précédée, le 11 juin, par une interview de Marc Mangin à Radio-Picardie, et par un débat au lycée Saint-Rémy, animé par Jean-Pierre Garcia avec les films « Soweto » et « Namibie : une confiance trahie ».

Le comité de Châlons-sur-Marne a organisé avec l'Amicale des Déportés un débat fort suivi à la M.J.C. du Verbeau, sur le thème : « Racisme d'hier et d'aujourd'hui », avec projection de « Nuit et Brouillard ». Il présente au Lycée d'Etat, son exposition sur l'Afrique du Sud. Il a édité en quatre langues un tract destiné à faire connaître aux travailleurs immigrés la loi du 1^{er} juillet 1972.

paris : contre les
rafles racistes

La Commission Animation et Développement, qui s'est donné pour objectif de développer l'implantation du mrp à Paris annonce la création de deux nouveaux comités (11^e et 13^e) ce qui porte leur total à 9.

bons de soutien
tirage du 30 juin

■ le n° 141721 gagne un voyage en R.D.A. en août.

■ le n° 81450 gagne un séjour de 2 semaines en Grèce.

prochain tirage le 7 décembre

La première initiative du comité du 11^e, nouvellement créé, en coopération avec celui du 10^e, a été d'organiser une animation-information contre les contrôles d'identité racistes, le 26 juin, à la station de métro République. Cette « opération coup de poing »... contre le racisme a été accueillie avec sympathie par la plupart des voyageurs.

Le 25 avril, c'est le comité du 18^e qui avait pris une semblable initiative à la station Place Clichy. Ce même comité a animé un débat sur le film « Dupont La joie » au ciné-club « La Clé du 18^e », à la Maison Verte. Il a participé à diverses manifestations locales : le Carnaval de la Goutte d'Or (16 juin), avec l'Association Culturelle de la Goutte d'Or et le Groupe Accueil et Promotion ; la Fête des Enfants de la Goutte d'Or (20 juin) ; la Foire aux Associations du 18^e (23 juin). Il diffuse largement l'affiche de Cabu « Non aux contrôles racistes », dont il a été l'initiateur. En dépit de ses multiples activités, de ses liens profonds avec l'immigration, il a été délibérément évincé du débat en direct sur le racisme organisé le 13 juin à la Goutte d'Or dans le cadre de l'émission « Mi-fugue, mi-raison ».

région parisienne :
nouveaux comités

A Bagnolet, le mrp a collaboré à la semaine cinématographique sur les problèmes de l'immigration, due à l'initiative de l'Association bagnolétaise du cinéma, sous le patronage des revues « Cinémaction » et « Image et Son ». Mohamed Alkama a animé un débat le 6 juin, et participe le 9 juin à une table ronde, ainsi que Yves Thoraval.

Notre comité de Saint-Denis a participé au Festival des Travailleurs Immigrés qui s'est traduit dans la ville par plusieurs spectacles, projections et débats.

Les 50 travailleurs, la plupart immigrés, de la S.P.C.I. à qui il avait apporté son soutien dans leur lutte pour « le droit de mieux vivre », ont obtenu, après 45 jours, d'importantes satisfactions.

Le comité d'Ivry, qui informe ses adhérents et amis par un bulletin sur l'actualité raciste et antiraciste, a pris contact avec le foyer SONA-COTRA de cette ville et apporte son soutien aux résidents en lutte. Il a organisé le 22 juin une soirée sur la montée du fascisme et du racisme, commencée par la projection d'un court métrage sur Dachau, avec ensuite un débat animé par Arieh Xavier-Ben-Lévy et Françoise Fenigstein.

Le 19 mai, quelques adhérents d'Argenteuil décidaient de tenir un stand à la fête communale. Les 2, 3 et 4 juin, ils faisaient de même (avec l'aide de militants parisiens) à la fête d'Avant-Garde qui se tenait dans leur ville. Les adhésions recueillies, les contacts pris ont abouti à la création d'un comité local. Celui-ci a tenu sa première réunion publique le 20 juin à

niv bis

style shop

niv bis

prêt-à-porter féminin

18 rue paul bert
69003 Lyon

tél. 62 31 43

bame

bijouterie joaillerie

a. soussan

106, rue Jean-Jaurès

42300 Roanne

R. DESCHAMPS

FABRIQUE DE CRAVATES ET ÉCHARPES
DE HAUT LUXE

Distributeur exclusif des Cravates

PIERRE BALMAIN

TÉL. (78) 28-66-86

28-40-77

7, RUE PUIITS-GAILLOT

69 LYON (1^{er})



19-21, Rue de la Glacière
Tél. : 67.37.11

tricot DIANE

jersey de luxe

Le Coteau

Faubourg de Roanne - 42

créations ryvka



FABRICANT - GROSSISTE

PRÊT A PORTER PARIS
MODE INTERNATIONALE
ET BOUTIQUE

16, RUE ROMARIN
69001 LYON - TERREAUX
TEL. (78) 28.44.89

AUDREY'S DIFFUSION

confection - prêt-à-porter en gros

21, RUE ROMARIN - 69001 LYON - TEL. (78) 27-32-73

Millie

prêt à porter féminin

vente en gros

JUPES - PANTALONS - TRICOTS
CHEMISIERS - ROBES

29, rue des capucins, 69001 Lyon

tél. (78) 28.97.38

TOUTE L'IMPORTATION INDIENNE EN PRÊT A PORTER
BIJOUX, ENCENS, PANNEAUX DÉCORATIFS
GADGETS EXOTIQUES

VENTE EN GROS

SHIVA

29, RUE DES CAPUCINS / 69001 LYON

Tél. 78 / 28.73.89

la salle de projection de la bibliothèque municipale. Albert Lévy, secrétaire général du mrap, animait le débat. M. Robert Mondargent, député, a exprimé son soutien à l'action du Mouvement, dont la nécessité a été soulignée par de nombreux participants.

De même, grâce à l'initiative de quelques adhérents anciens et nouveaux, un comité s'est constitué à **Sarcelles**. Le 22 juin, sa première soirée publique, où fut projeté le film « Soweto », son président, Louis Raymond, son président d'honneur, M. Wilkowsky, maire-adjoint, Mme Claude Maurice, secrétaire, et les autres membres du comité, ainsi qu'Albert Lévy, ont exposé les objectifs et les activités du mrap, et le débat fut d'une grande richesse, à la cinémathèque du Forum des Cholettes. De nouvelles adhésions ont été enregistrées et le comité s'est élargi.

aquitaine - midi - pyrénées : le 30^e anniversaire célébré dans l'action

Pour marquer le 30^e anniversaire du mrap, une rencontre des comités de la région s'est tenue le 17 juin à **Toulouse**. La matinée était consacrée à un débat sur l'activité de ces comités. L'après-midi comportait un exposé du Dr Patrice Richard, chercheur au CNRS, sur le sujet suivant : « A propos de la génétique et du racisme », un échange avec les représentants des associations de travailleurs et d'étudiants étrangers, enfin, une partie culturelle : chants et musiques arabes et africaines.

Le comité de la **Côte Basque** a tenu un stand, le 10 juin, à la fête franco-portugaise du Boucau, près de **Bayonne**, et les 16-17 juin, à la fête du P.C.F. à Anglet.

Le comité de **Pau**, après avoir mené une

campagne contre la venue des Springboks, participe à la collecte du Collectif Tiers-Monde pour les réfugiés sud-africains et rhodésiens.

Information sur l'apartheid, à **Castres**, où notre comité local a présenté dans deux M.J.C., les 29 et 30 mai, le film « La dernière tombe à Dimbaza ».

languedoc - roussillon : états généraux

Parce qu'un candidat aux élections municipales avait tenu contre un autre des propos xénophobes (« Nous le renverrons à sa Tchecoslovaquie natale !... ») et qu'une adhérente du mrap a réagi, un comité du mrap est né à **Narbonne**. Avec celui de **Carcassonne**, il a décidé d'apporter son concours aux « États-Généraux » du Languedoc-Roussillon, que préparent les organisations syndicales et socio-professionnelles, dans la mesure où leur plateforme comporte un chapitre relatif à la lutte contre le racisme. Les deux comités ont également tenu un stand à la fête départementale du P.C.F. à **Coursen** (2-3 juin) et à celle du P.S. à **Lézignan** (23-24 juin).

L'action animée par le comité de Nîmes pour la défense des étudiants étrangers a abouti au prolongement jusqu'à fin août de l'autorisation de séjour que l'un d'eux, M. El Maamar, s'était vu refuser en mars.

centre : l'intense activité d'un comité

Le comité du **Gâtinais** a fait preuve dans la dernière période d'une intense activité. Voici un résumé de ses initiatives : participation, avec d'autres associations, à une « semaine du Tiers-Monde », rencontre avec le conseiller

municipal de **Montargis** chargé du problème des immigrés, avec qui est envisagée la création d'une Commission extramunicipale sur l'immigration ; intervention auprès du président de l'Office d'H.L.M., après une rumeur de suspension de l'attribution de logements aux travailleurs turcs ; participation à un week-end turc à **Montargis** ; intervention, avec l'association des déportés, auprès d'un marchand de jouets qui exposait des soldats en uniforme nazi ; soutien à une conférence de Roger Kahane et Jacques Arnaud sur l'affaire Peiper ; mise en place avec un avocat d'une procédure d'information des immigrés menacés d'expulsion ; réalisation avec le « collectif Immigrés » dont il fait partie, d'un dossier sur l'immigration dans la région, soumis aux maires de **Montargis** et de **Chalette**, et au président du District ; participation à la fête de la C.F.D.T. (19-20 mai).

Le comité est en outre engagé dans la campagne contre les lois Bonnet et Boulin-Stoléru : collecte de signatures ; lettres et demandes d'audience au député, au sénateur, au sous-préfet (ce dernier a refusé), manifestation devant la sous-préfecture (22 juin) avec l'appui d'autres associations.

bretagne - pays de la Loire : pierre paraf à nantes

Après le vote du projet Barre-Bonnet par la majorité de l'Assemblée Nationale, le comité du mrap de **Loire Atlantique** a lancé, le 6 juin, un appel aux sénateurs du département, appelés à se prononcer le 26. A **Nantes**, également, signalons la participation du mrap à une manifestation de protestation contre les menées fascistes qui ne sont notamment traduites, le 25 mai, à Caen, par l'enlèvement d'une jeune militante syndicale, dont les tortionnaires ont incisé la poitrine pour y marquer des crois gammées.

PRÉSIDENT : Pierre PARAF ;
VICE-PRÉSIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY ;
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Albert LÉVY ;
COMITÉ D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNIAUX Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodora MONOD, Henri NOGUERES, Étienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNIER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples est le nouveau titre que s'est donné le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, par le vote de son congrès des 26-27 novembre 1977.

Poursuivant son action de toujours, le mrap réaffirme sa volonté de combattre avec une égale vigueur tous les aspects du racisme, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes, en quelque lieu que ce soit.

Défendant les droits et la dignité de tous les hommes, dans le respect de leur identité, il œuvre pour l'amitié entre les peuples, condition majeure de la paix.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p.

Je m'abonne à droit et liberté



Nom (en capitale)

Prénom âge

Profession

Adresse

Code postal

Ville

Le montant de la carte d'adhésion (prix indicatif : 50 Francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrap.

Abonnements d'un an à droit et liberté (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Étranger (75 F). C.C.P. 9239-81 Paris. Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)
120, rue saint-denis - paris (2) - tél. : 233.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

Pendant tout le mois de juin, le comité de Loire Atlantique a présenté dans plusieurs villes l'exposition « L'affaire Dreyfus, une affaire toujours actuelle », réalisée par le Musée de Rennes.

D'autre part, le comité dénonce les brimades dont six étudiants africains viennent d'être victimes au Mans : accusés par la S.N.C.F. d'avoir indûment obtenu des cartes de familles nombreuses, ils ont reçu à leurs domiciles, des visites de policiers, qui se sont transformées en perquisitions, accompagnées d'injures racistes, et suivies de 48 heures de garde à vue. Il faut préciser que se déroulait alors une grève universitaire et que la police recherchait surtout des tracts : moyen d'intimidation qui a provoqué une vive indignation dans tous les milieux.

bourgogne - franche-comté : avec les résidents de la sonacotra

77 travailleurs immigrés ont été expulsés manu militari de deux foyers de Dijon, le 12 juin. Des militants qui tentaient d'empêcher cet acte barbare ont été matraqués et brutalisés. Le soir, à l'appel de nombreuses organisations, dont le mrap, une grande manifestation a eu lieu dans les rues de la ville.

A Dijon, également, le « Club Solidarité » du lycée Carnot a organisé un gala, fin mai, avec le chanteur Jules Beaucarne. Dans le hall de la salle où il se tenait, se trouvait, parmi d'autres, un stand du mrap.

Contre la législation anti-immigrés, le co-

mité de Belfort - Montbéliard s'est mobilisé, avec 18 autres organisations, afin d'informer l'opinion et intervenir auprès des pouvoirs publics.

carnef nos deuils

■ Nos amis Marie-José et Paul-Henry Chombart de Lauwe viennent d'être douloureusement éprouvés par la mort accidentelle de leur fils **Jean-Marie Chombart de Lauwe**, âgé de 26 ans. Nous voulons leur dire, ainsi qu'à toute leur famille, en ces circonstances cruelles, combien nous nous sentons proches d'eux.

■ Nous avons appris avec émotion le décès accidentel de **Jean-Claude Huisman**, fils de notre amie Mme Marcelle Georges-Huisman. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa famille, notre profonde sympathie.

■ C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de **Yvette Rivet**, responsable des syndicats C.G.T. et du Comité d'Établissement des usines Renault-Boulogne-Bilancourt. Membre du mrap, elle avait pris une part très active à l'information et à la formation antiraciste dans cette entreprise, notamment à travers les colonies de vacances. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à ses proches.

■ **Jean Cotereau**, président d'honneur de la Libre Pensée française, est récemment décédé à l'âge de 80 ans. Il avait, à maintes re-

prises, manifesté son soutien à l'action du mrap. Nous exprimons nos condoléances à sa famille et à l'association qu'il dirigeait.

■ La fin tragique de **Jean-Louis Bory** a bouleversé tous ceux qui lisaient ses livres, ses chroniques cinématographiques du « *Nouvel Observateur* », et qui percevaient le sérieux de son propos sous les improvisations joviales qu'il offrait parfois aux téléspectateurs. Cet écrivain et critique brillant, qui combattait naturellement toutes les formes de la bêtise raciste, qui soutenait de tout son prestige les cinéastes du Tiers-Monde, avait à plusieurs reprises apporté son concours à **droit et liberté**. Nous avons ressenti avec peine sa disparition.

naissances

■ Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Laurence**, la seconde fille de nos amis **Eliane** et **Jean-Yves Fimbel**, président du comité du mrap de la Côte Basque.

■ Nous saluons aussi avec joie la naissance de **Sophie**, fille de **Danielle** (née Fulon) et **Robert Bouger**.

Nos cordiales félicitations et nos vœux les plus chaleureux.

Douloureusement touché par la mort de mon frère **Jacques Silberzan**, j'exprime toute ma tristesse et mon affection à son fils, le Dr Silberzan, à sa femme, à ses enfants et toute la famille.

Maurice ZYLBERCAN et sa femme **Annie**.
06. Roquebrune Cap Martin

PRONUPTIA[®]
DE PARIS
POUR RÉUSSIR
LE PLUS BEAU DES MARIAGES
LE VÔTRE



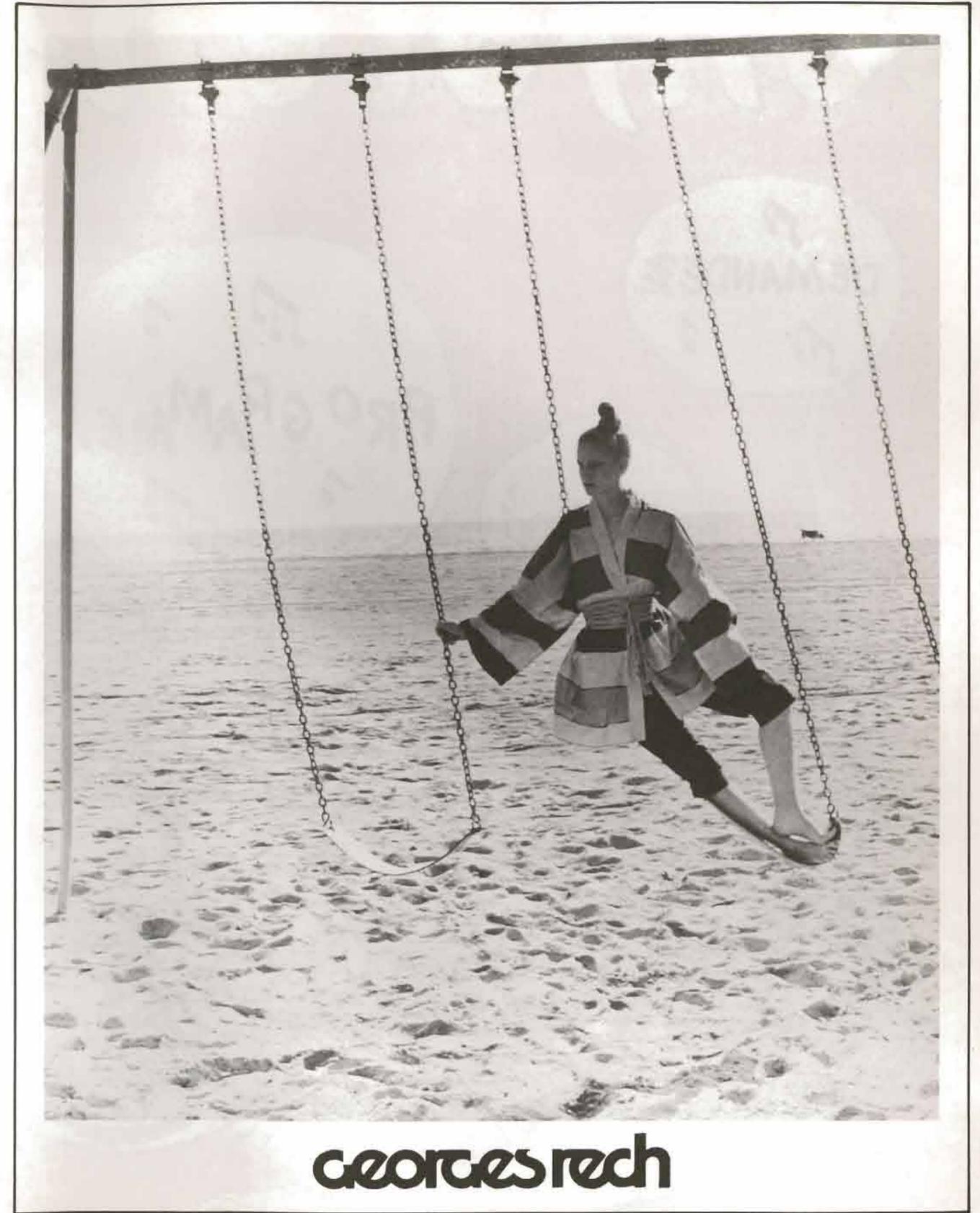
choisissez votre toilette
dans la brochure PRONUPTIA Sélections
à retirer gratuitement dans l'un de nos
158 points de vente en France à l'enseigne exclusive

PRONUPTIA[®]
DE PARIS



maillots de bain

bilytis
PARIS



georges rech

confolens

